49e ANNÉE. — N° 17.054
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9» 17f. 32f.
Etranger..... 10 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

MERCREDI 12 MARS 1919
QUATRE-TEMPS
SOLEIL : lever 7h23 ; coucher 7h2
LUNE : pleine le 16 ; D. Q. le 24

UN AMI DE L'ENTENTE

Le nouveau président de l'Urugay

M. Brum, ex-ministre des affaires étrangères, vient d'être élu et proclamé président de la République de l'Uruguay par les deux Chambres. Il a obtenu 81 voix contre 47 données à son concurrent. M. Brum a pris solennellement possession de la présidence. Parmi les personnages qui assistaient à la cérémonie, on remarquait M. Auzouy, ministre de France, et le général Clément, chef de la mission militaire française de Montevideo. Les résultats de l'élection présidentielle ont été salués en France au milieu d'un très vif mouvement de sympathies. Nul n'ignore chez nous que c'est sur l'initiative de M. Brum qu'en 1915, alors que l'issue de l'effroyable tempête qui sévissait sur le monde restait bien incertaine, le 14 Juillet fut proclamé fête nationale de l'Uruguay.

Ce fut une manifestation de piété véritablement filiale que cette fête célébrée avec ensemble dans tout le pays comme le symbole de la cause que représentait et que défendait la France. Les journaux de la capitale nous prodiguèrent à cette occasion les assurances d'une bien touchante affection. *El Dia*, par exemple, écrivait alors : « Tous les peuples peuvent dire : Voici mes gloires, voici mes héros; mais la France, seule, a le droit de s'écrier : Mes gloires et mes héros sont les gloires et les héros du monde entier. » En écrivant ces lignes, *El Dia* songeait peut-être aux trois mille volontaires de la légion française qui, en 1844, allèrent combattre sous le drapeau de l'Uruguay, pour arracher ce pays à la domination de l'Espagne et l'aider à conquérir son indépendance.

Chose remarquable : de tous les pays de l'Amérique latine, l'Uruguay est le seul où les germanophiles n'ont jamais pu créer d'organe pour défendre leur détestable cause. Que l'influence de M. Brum ne soit pour rien dans l'insuccès de leurs nombreuses tentatives, c'est ce qu'il n'est pas facile d'admettre quand on connaît l'activité de l'illustre homme d'Etat et sa préoccupation constante de rechercher les marques d'intérêt qu'il pourrait donner à la France pendant ces quatre années de guerre. En 1915, l'Allemagne inaugurait sa campagne de sous-marins et émettait la prétention d'interdire aux neutres l'accès de zones marines dont elle traçait elle-même les frontières. Par une énergique protestation, l'Uruguay répondait en déclarant qu'il ne pouvait admettre pour ses nationaux, son commerce et ses navires les restrictions que prétendait imposer le gouvernement impérial, en violation des principes fondamentaux du droit international. Il formulait donc les plus expresses réserves.

Mais les événements se précipitaient. Bientôt le gouvernement de Washington rompait ses relations diplomatiques avec l'Allemagne, et l'Uruguay lui manifestait ses sympathies en déclarant que l'escadre des Etats-Unis serait reçue comme une amie dans les eaux territoriales de la République. Peu après, en octobre 1917, il rompait à son tour ses relations diplomatiques avec Berlin. On voit par là que les sentiments de l'Uruguay à notre égard n'ont pas attendu l'heure de la victoire pour se manifester. Ils remontent loin, dans l'histoire, et jamais ils ne se sont exprimés avec plus de chaleur et de netteté que dans les heures sombres où le kaiser conduisait l'entreprise « fraîche et joyeuse » avec le concours des pirates de l'amiral von Tirpitz et des ravageurs du général von Klück.

Il n'est que juste de rendre hommage aujourd'hui à ceux qui ont dirigé avec tant de fermeté la politique extérieure de l'Uruguay et donné aux alliés des gages aussi précieux de leur inaltérable affection. La France n'oubliera pas le rôle joué dans ces circonstances difficiles par le président de la République sortant, M. Feliciano Viera, qui a toujours été en parfait accord avec son ministre des affaires étrangères. Il n'abandonne pas d'ailleurs les affaires publiques. L'Uruguay vient de se donner une nouvelle Constitution qui réserve une place aux présidents dont le mandat se trouve expiré. Un conseil administratif national est constitué aux termes du nouveau statut; ce conseil partage le pouvoir exécutif avec le président de la République; il est élu par le Parlement; il est présidé par le président de la République sortant. M. Feliciano Viera le présidera donc. Les membres de ce conseil sont au nombre de neuf.

M. Brum aura été le dernier président de la République élu par les Chambres. Un des traits principaux de la nouvelle Constitution est, en effet, l'élection du premier magistrat de la République par le suffrage universel. Signalons encore parmi les autres réformes : l'autonomie des départements qui auront leur administration spéciale et leur Assemblée locale, comme les cantons suisses, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Brum, élu pour une période de quatre années, a donc fourni déjà tant de témoignages de sa haute valeur comme diplomate, que l'on attend en Uruguay de grandes choses de sa gestion. Il n'aura pour cela qu'à suivre les traditions de ses prédécesseurs qui ont fait de ce pays, dont l'indépendance ne remonte pas encore à un siècle, celui qui se place sans conteste à la tête des jeunes nations américaines. A tous les points de vue, il n'a cessé de se développer, surtout au point de vue de l'industrie agricole dont il tire ses principales ressources financières.

Nous ne déposerons pas la plume sans profiter de la circonstance qui s'offre à nous de rendre hommage à l'inlassable dévouement du très distingué consul de l'Uruguay à Bordeaux, le docteur Calamet, pour les malades auxquels il prodigue ses soins à la clinique ophtalmologique du Dr Lagrange, dont il est le chef adjoint à l'hôpital Saint-André. Depuis le début des hostilités, c'est-à-dire depuis quatre ans et demi, le docteur Calamet, interprète fidèle des sentiments de son gouvernement et profondément attaché lui-même à la France, s'est consacré à cette œuvre, s'y est donné corps et âme, sans plaindre sa peine, sans compter. Des milliers de malades, civils et militaires, ont reçu ses soins. Et c'est gratuitement qu'il remplit les obligations de cet écrasant service. Dans ces conditions, il semble que le gouvernement français n'accomplirait qu'un peu tardivement son devoir en donnant au docteur Calamet un témoignage de sa gratitude. Nous avons le sentiment de n'accomplir que très faiblement le nôtre en proclamant ici ses mérites.

Alban DERROJA.

Un avion tombe sur un train

Neufchâteau, 11 mars. — Un avion monté par deux militaires américains est tombé sur un train en marche allant dans la direction de Chaumont, près de la gare de Saint-Blin. Un des deux aviateurs a été tué et l'autre grièvement blessé. Un wagon du train a déraillé.

EN ALLEMAGNE

LES COMBATS continuent dans Berlin

Berne, 11 mars, 10 h. matin. — D'après les dépêches officielles, la grève générale de Berlin serait finie. En réalité, la bataille continue dans les rues. Tout l'est de la ville est aux mains des insurgés. Les deux partis font usage d'artillerie et de mitrailleuses, d'avions, de lance-mines, de grenades à main et de gaz asphyxiants. Des réseaux de fil de fer et des barricades limitent les zones des adversaires.

Dans le quartier est de Berlin, des maisons entières sont complètement écroulées. Des soldats et des infirmiers essaient de sauver les victimes; il y aurait encore des blessés sous les décombres.

Les derniers télégrammes sont encore tout pleins des actes de brutalité commis par les insurgés. Les assassins des agents de police seraient pour la plupart des forçats libérés par les spartakistes.

Certaines batteries d'artillerie des insurgés continuent à tirer; on n'a pu encore repérer leur emplacement.

Les troupes gouvernementales nettoient les faubourgs

Bâle, 10 mars. — On télégraphie de Berlin :

« Après de violents combats, les spartakistes ont dû abandonner la plupart de leurs positions. Les pertes des émeutiers ont été très lourdes. Le butin des troupes gouvernementales comprend plus de cent fusils, des mitrailleuses, deux canons de campagne et un matériel considérable. »

Le président Ebert et le gouvernement allemand rentrent à Berlin

Bâle, 10 mars. — On mande de Berlin que le président Ebert et le sous-secrétaire d'Etat Baake sont rentrés à Berlin.

Dans le courant de la semaine, M. Scheidemann et la plupart des ministres quitteront aussi Weimar.

Les troupes gouvernementales entrent à Leipzig

Zurich, 11 mars. — Les troupes gouvernementales, sous la direction de Noske, ont attaqué dimanche Leipzig de trois côtés différents. La veille, des aviateurs avaient bombardé les fortifications spartakistes. Hier enfin, les gouvernementaux sont entrés dans la ville après avoir mitraillé par avions les troupes révolutionnaires.

L'arrestation de Liman von Sanders

Paris, 11 mars. — Le général allemand Liman von Sanders, qui vient d'être arrêté sur l'ordre des alliés, avait été envoyé en 1914, peu de mois avant la guerre, à Constantinople comme chef de la mission militaire chargée de réorganiser l'armée ottomane. Ce général, après avoir été l'agent principal de l'Allemagne en Turquie, avait pris dès le début le commandement des armées turques qui combattirent en Palestine. Il était encore à la tête de ces armées lorsque les troupes du général Allenby les écrasèrent définitivement en septembre dernier.

Liman von Sanders est le promoteur des massacres d'Arméniens, de Syriens et d'Arabes qui eurent lieu en Turquie d'Asie depuis quatre ans. Ajoutons que c'est lui qui a inventé et élevé au pouvoir Enver pacha. On comprend donc quelle hâte il devait avoir de se soustraire aux terribles responsabilités encourues.

LEMBERG bombardée par les Ukraniens

Londres, 11 mars. — **On mande de Posen :**

Un télégramme de Lemberg annonce que la ville a été violemment bombardée par les Ukraniens le 8 mars. Plus de cent obus sont tombés sur la ville. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

En Espagne

La bombe de Barcelone

Barcelone, 10 mars. — M. Paul, le citoyen français qui avait été blessé par une bombe au cours de l'attentat d'hier soir, vient de succomber.

Il était originaire de Marseille. Deux passants, sur les quatre qui furent grièvement blessés par l'explosion de la bombe, ont dû être amputés.

L'engin affectait la forme sphérique. Il devait peser environ 6 kilogrammes et paraissait avoir été chargé de dynamite et de balles de plomb de différents calibres.

A LA CHAMBRE

La propriété commerciale

Paris, 11 mars. — Dans sa séance du matin, la Chambre a repris la discussion des projets relatifs à la protection de la propriété commerciale.

M. Levasseur, rapporteur, a annoncé que la commission s'était mise d'accord avec les auteurs d'amendements et le gouvernement sur un texte transactionnel.

L'article 1er de ce nouveau texte, s'il s'agit d'un bail industriel ou commercial, donne au locataire un droit de priorité pour louer à nouveau, pour une durée égale à celle du bail en cours, les locaux qu'il occupe. Il doit notifier sa demande par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée deux ans au moins avant l'expiration du bail. Le bailleur doit lui répondre aussi par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception dans les deux mois après la notification de la demande. Si les parties ne peuvent se mettre d'accord, deux arbitres sont nommés pour statuer sur le différend; un tiers arbitre peut être nommé. Le bailleur peut refuser de renouveler le bail pour occuper lui-même son immeuble, mais il ne peut pendant un délai de six ans, à peine de dommages-intérêts, exercer dans l'immeuble le même commerce ou la même industrie ni un commerce ou une industrie similaire. Si le bailleur refuse de louer sans motifs graves ou légitimes, le locataire peut demander des dommages-intérêts. La même interdiction de six ans es timposée au bailleur dans ce cas.

La commission accepte l'amendement de **M. Bergeon**, ajoutant aux baux industriels ou commerciaux visés par la loi le bail professionnel, à condition que le mot professionnel soit défini. Mais **M. Lerolle** et **M. Lefas** combattent cette addition, trop extensible. On rediscutera demain.

LE PERSONNEL DES FINANCES A PROPOS D'UNE ANNULATION DE CREDIT

M. Pierre Deyris présente des observations sur l'avancement du personnel des trésoreries et recettes des finances.

M. Privat-Deschanel, directeur de la comptabilité publique, commissaire du gouvernement, répond qu'on s'efforcera de ne pas laisser séjourner trop longtemps ces employés dans les classes inférieures, où le traitement est trop peu élevé.

Sur une observation de **M. Grodet, M. Paul Morel**, sous-secrétaire d'Etat aux finances, déclare que le gouvernement étudie la suppression d'un certain nombre de perceptions, et le projet est adopté.

La séance est levée.

LE COMITÉ DES DIX A FIXÉ LES CONDITIONS DU DÉSARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Son armée sera réduite à 100,000 hommes, recrutés par engagements de douze ans, et elle n'aura plus ni flotte de combat ni aviation militaire

Paris, 10 mars (officiel). — **Le conseil suprême des alliés s'est réuni cet après-midi à trois heures.**

Le conseil s'est prononcé pour la désignation par les grandes puissances des représentants des puissances à intérêts particuliers dans les questions économiques et dans les questions financières.

La délibération a ensuite porté sur le rapport des experts militaires présenté par le maréchal Foch et relatif au statut militaire définitif de l'Allemagne.

Les termes de ce rapport ont été arrêtés et les conclusions en ont été adoptées.

La prochaine réunion aura lieu demain à trois heures.

CE QUI S'EST PASSÉ A LA CONFÉRENCE

Paris, 10 mars. — La réunion tenue aujourd'hui par le conseil supérieur de guerre des alliés a été des plus importantes et a abouti à des résultats pleinement satisfaisants. Il s'agissait de la question du désarmement de l'Allemagne, qui a été définitivement réglée au triple point de vue militaire, naval et aérien.

Le maréchal Foch, au nom des experts militaires, avait été chargé de coordonner les mesures d'application des principes adoptés par le conseil suprême de guerre dans sa séance du 7 mars, sur la proposition de M. Lloyd George. Les alliés se sont mis d'accord sur les conditions suivantes :

L'Allemagne ne pourra maintenir sous les armes que 100,000 hommes recrutés par engagements volontaires de douze ans, avec les cadres correspondants. Elle devra supprimer ses écoles d'états-majors, ses sociétés de préparation militaire, etc., ses armements (canons, mitrailleuses, fusils) seront réduits proportionnellement à la limitation de ses effectifs et suivant des conditions maxima fixées dans un tableau très détaillé.

Il en est de même pour les munitions. Tous les stocks d'obus en surplus devront être détruits. Il sera interdit à l'Allemagne d'avoir des tanks et de faire travailler ses usines à des fabrications de guerre (canons, obus, gaz, poudre, etc.)

Au point de vue naval, l'Allemagne n'aura plus droit d'entretenir une flotte de guerre. Pratiquement, on ne l'autorisera à garder que 15,000 marins pour ses besoins d'état.

La question du sort qui sera réservé à la flotte de guerre allemande, destruction ou utilisation, et celle de sa répartition entre alliés, dans l'éventualité probable de la deuxième hypothèse, n'ont pas été tranchées par le conseil, qui les a réservées la semaine dernière. De même, aucune décision n'est intervenue concernant l'internationalisation du canal de Kiel et le démantèlement des fortifications d'Héligoland, renvoyées à des commissions.

Au point de vue aérien, les Allemands n'auront droit qu'à un nombre limité d'avions, dont l'utilisation sera exclusivement commerciale ou touristique.

Toutes ces mesures seront vérifiées par des commissions de contrôle interalliées, qui comporteront un organisme permanent.

Ces conditions de désarmement ont été approuvées par le conseil, qui a chargé le comité de rédaction, composé, on le sait, d'un représentant civil et d'un représentant militaire de chacune des grandes puissances, d'en fixer le texte qui sera définitivement arrêté mercredi.

Le conseil aura ensuite à régler les conditions économiques, financières et territoriales de l'armistice.

On pense dans les milieux renseignés en finir vers la fin du mois.

L'incident des petites puissances

Le conseil a réglé aussi l'incident des petites puissances en adoptant les conclusions du rapport dont la rédaction avait été confiée à M. Pichon.

On se rappelle que le conseil des grandes puissances avait fixé ainsi la composition des commissions financières et économiques : dix représentants pour les grandes puissances, à raison de deux par Etat; cinq représentants des puissances à intérêts particuliers. Les petites puissances réclamèrent dix sièges dans chaque commission. Bien que cette réclamation n'ait pas été admise, elles dressèrent une liste de cinq délégués, appartenant presque tous aux Etats de l'Amérique du Sud, en ajoutant une liste complémentaire de quatre délégués représentant les pays européens qui prirent une part réelle à la guerre : Belgique, Serbie, Roumanie, Grèce, etc.

Le conseil suprême a porté de cinq à six le nombre des sièges précédemment octroyés aux petites puissances à la commission financière, et de cinq à six à la commission économique. Mais il les a attribués aux puissances européennes qui ont joué dans la guerre un rôle actif en y ajoutant le Brésil.

Il va sans dire que les puissances à intérêts particuliers qui ne font pas partie de ces commissions seront consultées toutes les fois que leurs intérêts seront en jeu.

Le règlement de l'incident de Spa

Enfin, le conseil des grandes puissances a pris une décision au sujet de l'interruption des pourparlers économiques d'armistice à Spa. L'amiral Hope a été chargé de porter cette décision à la connaissance des plénipotentiaires allemands. La rencontre aura lieu à Bruxelles jeudi 13 mars.

Une désillusion allemande

Les Allemands s'étaient imaginés, on ne sait pourquoi, qu'ils allaient être convoqués pour le 7 mars à venir à Paris discuter avec les plénipotentiaires alliés. En conséquence, ils avaient, dit-on, commandé ces jours derniers des trains spéciaux en recommandant au personnel des chemins de fer qu'ils soient composés de wagons-salons et de wagons-lits pour deux cents personnes.

Mais leur projet était prématuré et ce n'est pas avant fin avril que l'on attend ici leur visite.

Le rapport du maréchal Foch

Paris, 11 mars. — Quoique le rapport du maréchal Foch ait rallié tous les suffrages des hauts délégués à la Conférence, il a été jugé utile d'en serrer, d'en préciser le style, en un mot d'en mettre au point la forme. Le document a donc été confié à un « comité militafre de rédaction » qui s'est réuni ce matin, à dix heures.

Le texte des conditions militaires de l'Entente ne sera donc remis et sans aucun doute approuvé officiellement par le conseil des grandes puissances que demain mercredi, dans l'après-midi.

M. Lloyd George plaide pour les Boches affamés

Londres, 11 mars. — « Le fait le plus frappant de la séance de samedi, dit le « Daily » Mail », fut l'intervention de M. Lloyd George, et son plaidoyer en faveur du ravitaillement urgent de l'Allemagne. Il s'appuyait surtout sur un télégramme à lui envoyé par le général Plumer, commandant de l'armée d'occupation britannique, télégramme qui fut justement apporté au Premier anglais pendant la discussion.

» Après avoir lu ce message, dans lequel le général Plumer mentionne l'impression que fait sur les troupes anglaises le spectacle de femmes et d'enfants affamés, et réclame le ravitaillement immédiat de l'Allemagne afin de contre-attaquer également le bolchevisme, M. Lloyd George déclare qu'il est sûr que personne ne suspecte le général Plumer de pangermanisme après l'énergie qu'il a déployée à combattre l'Allemagne pendant la guerre. Le télégramme a produit un effet manifesta sur la séance, effet augmenté encore par la vigueur du discours de M. Lloyd George. »

L'armée que voulaient constituer les Allemands

Zurich, 11 mars. — La propagande allemande fait annoncer la prochaine promulgation d'une loi militaire comportant les dispositions transitoires suivantes :

« Armée de 350,000 volontaires composée de 35 brigades à 9,500 hommes sur le modèle des corps déjà constitués, Reinhardt, Huelsen, Luttwitz, avec engagement de six mois. »

Les brigades auront pour chefs des généraux connus tels que von Lettow, Vorbeck. L'état-major demeurera sous le commandement d'Hindenburg. Les conseils de soldats seront remplacés par des « conseils de confiance » (Vertrauensrat). Les dispositions ci-dessus s'appliqueront pendant une durée minimum d'un an.

L'autonomie de la Slovaquie

Bâle, 10 mars. — On télégraphie de Budapest que le gouvernement hongrois a ratifié aujourd'hui l'autonomie de la Slovaquie. Cette autonomie a été votée d'après le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La Haute Hongrie constituera donc un territoire autonome appelé « Solvenska Kraino ». Les frontières du nouvel Etat seront fixées par la Conférence de la paix.

Le pape et la question des Lieux-Saints

Rome, 10 mars. — Dans l'allocution qu'il a formulée au Consistoire secret tenu ce matin, le pape, faisant allusion au futur règlement des territoires de l'empire ottoman, et notamment des lieux saints, a exprimé le vœu que la Conférence de la paix place les lieux saints entre les mains des chrétiens.

« Ce serait une grande douleur pour le saint-siège, a conclu le pape, si on donnait dans la Palestine une position prédominante aux infidèles, et encore plus grande si les lieux saints étaient donnés au pouvoir non chrétien. »

Une indisposition de M. Wilson

New-York, 10 mars. — Suivant un radiotélégramme du « George-Washington » du 10 mars, le président Wilson souffre d'un refroidissement, et il a gardé la chambre pendant la plus grande partie du jour sur la recommandation de son médecin.

On croit que le paquebot arrivera à Brest le 13 mars. Le président se rendra immédiatement à Paris, des arrangements ayant été pris par radiotélégramme en vue d'une réunion de la Conférence de la paix pour le 14 mars.

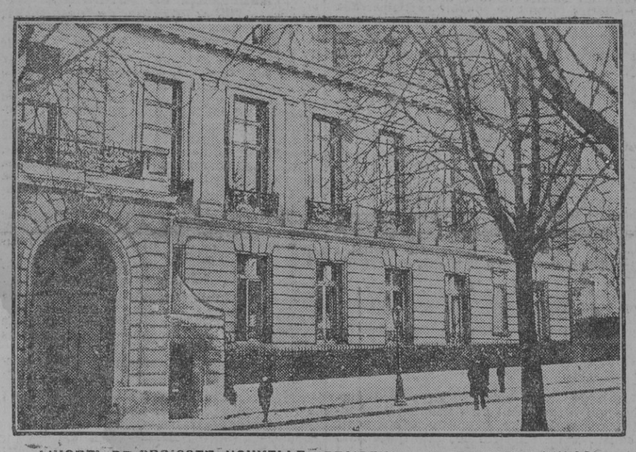

L'HOTEL DE CROISSET, NOUVELLE RESIDENCE DU PRESIDENT WILSON
Photo MEURISSE.

Ce que disent les Journaux

LES DECISIONS DES ALLIES CONCERNANT L'ALLEMAGNE

Les décisions sévères que viennent de prendre les alliés pour le désarmement de l'Allemagne ne vaudront que par le contrôle qu'exerceront les alliés et par leur solidarité, fait observer M. Raymond Recouly (**Figaro**) :

« Les grandes puissances qui ont gagné la guerre viennent de prendre un engagement formel : c'est de tenir soigneusement la main à ce que cette limitation soit effectivement réalisée. L'importance de cet engagement ne saurait être exagérée. Il est la base de tout l'édifice que la Conférence de Paris essaie non sans peine de mettre debout. Qu'il y soit porté la moindre atteinte, que dans un an, cinq ans, l'Allemagne, ouvertement ou clandestinement, rompe le réseau de contraintes que les alliés font peser sur elle, et l'œuvre entière de la Conférence, Société des nations et tout le reste, est par terre. En d'autres termes, c'est l'accord permanent des alliés qui seul donnera leu pleine valeur aux décisions actuellement prises ! »

Il semble à Pertinax (**Echo de Paris**) que la solution adoptée par le Conseil suprême des alliés est passible de ces critiques :

« Tout d'abord, l'armée qu'on laisse à l'Allemagne (la proportion est d'environ 1 soldat pour 700 Allemands) est-elle suffisante pour garantir l'ordre intérieur ? C'est douteux.

» En second lieu, si le projet doit être sérieusement appliqué (et nous n'admettons pas un instant que ses auteurs soient à la recherche de simples apparences), il signifie évidemment la mainmise complète de notre alliance sur l'Allemagne. A notre Ligue des nations il imposera le maximum d'efforts. On prive de ses armes et on astreint à tout un réseau d'enquêtes compliquées une population à laquelle on va imposer un lourd fardeau financier. Elle fera certainement pression sur l'armature qui la comprimera. Cette pression sera-t-elle plus faible que celle qui fût venue d'une Allemagne vivant dans une plus grande liberté ?

» Une Allemagne ainsi surveillée se dégoûtera-t-elle plus aisément du militarisme qu'une Allemagne ayant des coudées plus franches ? Peut-être que oui — et c'est la justification de l'entreprise. Mais on admettra que si l'entreprise signifie le désarmement de l'ennemi, elle ne signifie pas — pour réussir — notre propre désarmement. On admettra encore que si, à l'épreuve à laquelle on le soumet, l'ennemi ne se convertit pas dans les dix ans à un idéal nouveau, on peut prédire que contre nous le choc en retour ne sera que plus redoutable.

» Enfin, il faut tenir compte des illusions que la seule annonce du désarmement allemand va produire chez les alliés. L'idée simpliste se répandra que, nous aussi, nous devons désarmer. Il faudra faire comprendre à la masse que, pour l'instant, désarmer serait le plus sûr moyen de revenir au conflit. »

A ces inconvénients s'oppose un avantage :

« L'avantage — et il est grand — est celui-ci : un fondement très populaire, surtout en pays anglo-saxon, est donné à l'œuvre de surveillance que force nous est d'accomplir. La Ligue des nations peut être ainsi située en pleine réalité. »

Pour conclure :

« Consciencieusement appliqué au prix des plus grands efforts, le système sera avantageux. Appliqué avec des illusions et faiblement, il peut donner lieu aux pires mécomptes. »

VERS LE SYNDICALISME POUR VIVRE

Avant-hier, accablés par le prix de la vie et aussi par les mœurs publiques du moment, les fonctionnaires à 300 fr. par mois sont allés demander aide et assistance aux ouvriers de la C. G. T., qui ont su en obtenir 600. Le geste a causé quelque émoi :

« Et cela n'est pas fini, écrit M. Rene Wertheimer, de l'**Eclair**. Il n'y a pas que les ouvriers, il n'y a pas que les fonctionnaires, les écrivains, les artistes et les intellectuels qui vont vers l'association et l'organisation corporatives pour défendre leurs intérêts et même leur vie. Demain, avec eux, il y aura les autres, tous les braves gens de ce pays, c'est-à-dire presque tout le monde. »

M. Lebureau se transforme... Il devient le citoyen Lebureau. Demain, il sera peut-être le camarade Lebureau. Méfions-nous, conseille M. Clément Vautel (le **Journal**) :

« Faisons droit plutôt à ses justes revendications. Puisque nous en avons fait un « indispensable », ne le payons plus comme un « inutile ». Un patron intelligent doit pratiquer ces trois principes :

» 1° Bien choisir ses employés;

» 2° Bien les mettre à leur place;

» 3° Bien les payer.

» C'est ainsi qu'on fait les bonnes maisons et les bonnes républiques. »

Le voyage Toulouse-Casablanca en avion

Paris, 11 mars. — Le voyage Toulouse-Casablanca en avion s'est effectué dans les conditions suivantes :

Samedi matin, le lieutenant Lemaître partait de Toulouse avec son passager, et ils arrivaient samedi après-midi à Alicante — 900 kilomètres — après avoir fait l'escale réglementaire de Barcelone — 400 kilomètres. Dimanche, ils repartaient d'Alicante, faisaient escale à Malaga, — 1,300 kilomètres, — puis, par les escales de Fez et Rabat, — 1,800 kilomètres, — arrivaient à Casablanca, point terminus de la ligne. La durée réelle du voyage a été de vingt-neuf heures; la durée effective du vol, de onze heures. Or, il faut actuellement à un voyageur cinq à six jours de chemin de fer et de bateau pour aller de Paris au Maroc. Dans deux premiers voyages, on avait organisé les escales, reconnu et fait mettre en état les terrains de Barcelone, Alicante et Malaga. Quant au Maroc, grâce au général Lyautey et à son collaborateur aéronautique le commandant Cheutin, c'est le pays du monde le mieux organisé comme escales aériennes. La côte est d'Espagne, qui permet d'éviter la traversée difficile des sierras et qui dessert les grandes villes espagnoles, est la meilleure route aérienne. l'expérience l'a prouvé.

Le lieutenant Lemaître, qui vient d'accomplir ce raid, est un pilote d'avant-guerre. Officier d'active, âgé de vingt-cinq ans, chevalier de la Légion d'honneur avec dix palmes, il avait été en dernier lieu attaché à l'aviation civile par le colonel Leclerc, dont il avait été le collaborateur au groupe G. B. 5, — ravitaillement, — et, profitant d'une permission, il a quitté les régions libérées pour faire le raid Toulouse-Casablanca.

Condamnation à mort

Nantes, 10 mars. — La cour d'assises a condamné à **la peine de mort** le nommé Joseph Perrot, âgé de vingt-trois ans, qui étant en état de désertion a tué à coups de revolver dans un hôtel meublé l'agent de la Sûreté Le Buzit venu pour lui demander ses papiers, et blessé grièvement un autre inspecteur. Perrot avait déjà subi cinq condamnations, dont une à cinq ans de prison pour avoir tué sa maîtresse d'un coup de couteau dans la poitrine.

Le recrutement de la magistrature

Paris, 11 mars. — L'« Officiel » publie ce matin la liste des candidats déclarés aptes aux fonctions judiciaires à la suite de l'examen professionnel institué pour le recrutement de la magistrature.

CONTRE LA VIE CHÈRE

Un essai intéressant du maire de Tours

Tours, 11 mars. — Tous les procédés tentés pour conjurer la crise économique et la cherté de la vie ayant donné de piètres résultats, M. Camille Chautemps, maire de Tours, proposa à tous les négociants du département d'adopter une méthode commerciale entièrement nouvelle, une méthode hardie qui mettrait hors la loi commune du commerce les vingt-cinq denrées et produits de première nécessité que le public demande chaque jour à l'épicerie.

Les négociants en gros accueillirent ces suggestions et décidèrent de vendre désormais ces vingt-cinq articles sans bénéfices et aux prix fixés par une commission que nommerait le préfet d'Indre-et-Loire. En vertu de cette décision, le préfet désigna des commissaires, les trois ou quatre maires des plus grandes villes du département, ainsi que des représentants des Sociétés coopératives et des consommateurs qualifiés.

Les négociants en gros, après s'être approvisionnés chez les producteurs ou les importateurs, produisirent leurs factures devant cette commission qui, ne tenant compte que des prix d'achat portés sur ces pièces comptables et des frais généraux normaux, établit un prix de revente au détail exclusif de tout bénéfice.

La crise des transports s'atténue

Paris, 11 mars. — M. Jules Cels, sous-secrétaire d'Etat des transports, a fait à un de nos confrères la déclaration suivante :

« Que l'on nous fasse crédit pendant encore quelque temps et la crise des transports sera sérieusement enrayée. Depuis un mois le nombre moyen des wagons chargés par jour a augmenté de près de 4,000, ce qui prouve bien l'accroissement certain de nos moyens de traction. Il y a peu de jours nous avions environ 400 à 500 trains en détresse pour cause de panne de locomotion. Aujourd'hui ce nombre a diminué de 30 %.

» A l'heure présente nous pouvons charger 4,000 wagons par jour et nous pouvons, ce qui est mieux, les amener à destination. Et de ce fait il résulte que le nombre moyen d'hectolitres de vin amené sur Paris et au delà, qui était de 12,000 par jour, vient de passer à 16,000; que les 3,000 tonnes de potasse d'Alsace transportées par semaine ont passé à 6,000, et dans le même délai on a pu charger 7,000 wagons au lieu de 3,000. »

Spéculateur condamné

Paris, 10 mars. — Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui à 20,000 francs d'amende le nommé Gustave Beylaud, marchand de charbon qui, en refusant de tenir compte de la taxe, avait réalisé de scandaleux bénéfices.

La grève bourgeoise

L'anarchie allemande, avec tous ses inconvénients, est tout de même une curieuse « expérience de laboratoire », dont il y a lieu de tirer un enseignement. On saisit là sur le vif la mentalité et les procédés des révolutionnaires de tout poil, de toute école et de toute nationalité.

Il se passe à cette heure à Dusseldorff et à Leipzig des incidents fort curieux. Les violences des spartakistes, leur cynisme pillard et leurs orgies crapuleuses ont écœuré les artisans et les fonctionnaires, qui ont déclaré la grève. Ils avaient souvent entendu proclamer par les révolutionnaires le droit à la grève pour protester contre les iniquités sociales et en triompher. Ils ont pensé que ce qui était bon pour un socialiste ne pouvait être mauvais chez un bourgeois...

Ah ! les pauvres gens !... Les révolutionnaires ont en bientôt fait de détruire ces illusions. « Des bourgeois en grève ? Non, mais vous n'y songez pas ? ont déclaré les spartakistes. Comment, vous auriez la prétention de fermer vos boutiques, d'arrêter le travail, d'imposer un arrêt à la vie nationale ? C'est prodigieux d'inconscience. Si on vous écoutait, il n'y aurait plus de société possible.

— Mais cependant, vous nous disiez que la grève...

— La grève pour nous, bien entendu, mais pas pour vous. Chez nous, elle est un droit, un bienfait; chez vous, elle est un crime, un malheur public.

— Nous ne voyons pas bien la différence...

— Que vous la voyiez ou que vous ne la voyiez pas. Il nous importe peu. Si vous faites grève, on vous f... dedans ! Les révolutionnaires sont des gens de gouvernement, que diable !

Les bourgeois de Dusseldorff et de Leipzig ont compris — non pas la différence entre les deux grèves, mais la menace. Ils se sont inclinés. Ce sont de pauvres loigiciens, qui ne savent pas raisonner suivant le mode spartakiste. Pourtant, avec un peu de mémoire, ils se seraient rappelé le fameux axiome de Louis Veuillot disant à ses adversaires : « Quand vous êtes au pouvoir, nous vous demandons la liberté, parce que c'est conforme à vos principes; mais quand nous sommes les maîtres, nous vous la refusons, en vertu de nos principes. »

Il n'y a rien à dire à cela. Mais il faut tirer cette leçon — elle n'est pas nouvelle — des incidents de Dusseldorff et de Leipzig, que le socialisme, où qu'il opère, est la pire des tyrannies et des oppressions. Il n'a jamais réclamé qu'une liberté, celle de la propagande, afin de pouvoir à son profit supprimer celle des autres. Nous ne le saurons jamais trop.

P. B.

Les Polonais mobilisent

Bâle, 10 mars. — On annonce de Posen que la Diète de Varsovie a adopté vendredi en deuxième lecture le projet de mobilisation de six classes. Les socialistes ont voté contre ce projet. Celui-ci a été contresigné par le comité exécutif du conseil populaire suprême.

LE CRI D'ALARME DES MARTINIQUAIS

Jusqu'ici, ce cri n'a guère eu d'écho.

Alors qu'on a dit à satiété que les ambitions coloniales de l'Allemagne avaient été une des causes déterminantes de la guerre, et que nos ennemis attendaient de la victoire, dont ils ne doutaient pas, un agrandissement considérable de leur empire extérieur, l'opinion continue, chez nous, à s'intéresser peu au sort de nos possessions; et, malheureusement, la presse, dans sa très grande majorité, ne fait rien pour lui montrer que grande est son erreur de ne pas considérer les questions coloniales comme étant de toute première importance pour notre avenir économique et même politique.

Donc, les émouvants articles publiés depuis deux mois par les journaux martiniquais sont restés sans effet; ils n'ont même pas eu le don d'inspirer ceux de nos confrères qui se font généralement les défenseurs des nobles et justes causes. Pour pénible qu'elle soit, cette constatation nous fait du moins éprouver une satisfaction plus grande encore d'avoir fait notre devoir en signalant ici même, ces jours derniers, le danger qui menace notre colonie antillaise et en nous élevant avec véhémence contre sa cession aux Etats-Unis. Et nous y trouvons une raison d'intervenir de nouveau en faveur de nos frères martiniquais. D'ailleurs, ceux d'entre eux qui résident à Bordeaux nous y ont, en quelque sorte, convié en nous exprimant de façon touchante leur reconnaissance pour ce que nous avons fait déjà.

Mais, pour protester contre ce qui s'est comploté dans l'ombre, quels termes plus énergiques pourrions-nous trouver que ces mots empruntés à un appel adressé à la presse par les Martiniquais demeurant en France :

« Contre le gré d'une population qui est française depuis 130 ans, lisons-nous, des diplomates inconscients ont, à la suite de louches tractations, décidé de céder à la République des Etats-Unis la Martinique.

» Etant donné que l'antagonisme qui existe entre les races de couleur des Antilles et l'Américain blanc revêt un caractère grave, nous prions les pouvoirs publics de France de ne pas permettre la consécration d'une pareille infamie.

» Nous proclamons notre loyalisme et notre éternelle fidélité à notre chère patrie, la France. »

L'appel continue par l'expression de la profonde indignation qu'ont éprouvée les Martiniquais à la lecture des grands quotidiens de New-York, et, en particulier, du *World*, dans lesquels les grandes lignes de la future colonisation de l'île antillaise sont esquissées.

Puis, c'est une flétrissure de l'attitude des hommes d'Etat français qui, oublieux des sacrifices que les Martiniquais ont consentis pour notre pays, veulent faire de leur terre natale un « objet de marchandage ».

Le protagoniste de la Société des nations, M. le président Wilson, expose encore l'appel, entend que tout peuple libre puisse fixer ses destinées; il est donc en contradiction flagrante avec ses nobles principes en demandant la cession de la Martinique.

Mais, qu'on y prenne garde, si la France, malgré la prière qui lui est adressée par ses fils de là-bas, fait la sourde oreille, ceux-ci sont décidés à proclamer leur indépendance plutôt que d'accepter la tutelle de l'Amérique; ils se disent qu'aucune force armée ne peut « métamorphoser l'âme d'une race et que le droit a toujours fini par primer la force ».

C'est donc une résistance à outrance que les Martiniquais actuellement chez nous, et qui sont, à n'en pas douter, en parfaite communion d'idées avec tous leurs compatriotes, se déclarent prêts à opposer à leur changement

Dépêches de la Nuit

La Conférence de la paix

La fixation des frontières de l'Allemagne

Paris, 11 mars. — La Conférence discutera aujourd'hui la question du Slesvig, qui se subdivise en question du Slesvig septentrional (plébiscite d'ensemble) et question du Slesvig central (plébiscites locaux). On s'occupera peut-être aussi de l'occupation du canal de Kiel. Jeudi, l'ordre du jour appellera la discussion des frontières orientales de l'Allemagne; elles intéressent la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. La commission compétente recommande l'accès de la Pologne à la Baltique. Restera à déterminer l'attribution de Dantzig et le régime de la Prusse orientale.

A la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine, on abordera enfin les problèmes capitaux pour la France : Alsace-Lorraine, bassin de la Sarre, république rhénane.

L'indemnité à exiger de l'Allemagne

Paris, 10 mars. — Les conversations qui ont eu lieu ces jours derniers entre les chefs des diverses délégations à la Conférence ont porté entre autres points sur la question des réparations à exiger de l'Allemagne. On paraît tendre actuellement à simplifier le problème en s'efforçant, avant tout, de fixer le chiffre global des indemnités que l'Allemagne sera en état de payer.

La Pologne aura accès à la mer

La Commission des affaires polonaises a achevé le tracé de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne ainsi que celui de la frontière entre la Prusse et la Lithuanie. Il semble que l'étude de la frontière entre la Pologne et la Russie doit être remise à une date ultérieure, l'objet immédiat de la Conférence étant de préparer les préliminaires de paix avec l'Allemagne.

Il a été décidé qu'en ce qui concerne l'accès de leur pays à la mer, qui était l'un des quatorze points du projet Wilson, les Polonais recevront entière satisfaction.

En Allemagne

LA FEROCITE DES SPARTAKISTES

Bâle, 10 mars. — Les spartakistes ont fusillé trois soldats des troupes gouvernementales tombés entre leurs mains. Dans la Wrangelstrasse, une auto de la Croix-Rouge a été assaillie par des spartakistes en armes, et les soldats malades qu'elle transportait ont été tués.

Dimanche après-midi, dans la Warschauerstrasse, plusieurs véhicules servant au ravitaillement du corps des volontaires ont été obligés par la foule de s'arrêter; leurs occupants ont été brutalisés et désarmés.

Des scènes épouvantables se sont produites à la Société des omnibus, dans la Warschauerstrasse, siège des spartakistes, où environ soixante fonctionnaires de la police, arrêtés par les spartakistes, ont été fusillés.

Libération des Français arrêtés en Russie

Copenhague, 10 mars. — Tchitcherine, commissaire du peuple pour les affaires étrangères, a fait savoir par radio-télégramme que le gouvernement des Soviets a mis en liberté, le 5 mars, tous les Français prisonniers en Russie. Le représentant de la Croix-Rouge danoise à Moscou a télégraphié à son gouvernement que les Français délivrés restent libres dans la ville sur la garantie donnée par lui qu'ils ne partiront pas avant d'être autorisés par la mission danoise de la Croix-Rouge.

Les menées des bolcheviks en Bohême

Prague, 10 mars. — Le gouvernement a mis la main sur des documents prouvant l'existence de négociations entre un groupe de Tchéco-Slovaques russes et les chefs du bolchevisme en Russie, et relatives à l'envoi de 200 émissaires en Bohême dans le but de déchaîner la guerre civile. Tchitcherine et Radek donnèrent une subvention de plusieurs millions, mais malgré cela n'obtinrent aucun résultat.

LES AFFAIRES

Charles Humbert, Pierre Lenoir, Ladoux

RENVOI EN JUGEMENT ET NON-LIEUX

Paris, 10 mars. — Le gouvernement militaire de Paris a signé l'ordre de mise en jugement dans l'affaire Humbert-Lenoir-Desouches. Les débats de ce procès sont fixés au 31 courant. M. Charles Humbert bénéficie « en l'état » d'un non-lieu du chef d'intelligences avec l'ennemi et d'intelligences avec des puissances étrangères; il est inculpé de commerce avec l'ennemi au sujet des affaires Lenoir-Desouches et Bolo.

Les inculpés Lenoir et Desouches seront poursuivis pour intelligences avec l'ennemi dans le but de favoriser des entreprises.

Le capitaine Ladoux sera inculpé de complicité de commerce avec l'ennemi dans l'affaire Lenoir, et de suppression de pièces dans l'affaire du cryptogramme.

Le capitaine Ladoux, M. Leymarie et M. Charles Humbert bénéficient d'un non-lieu en ce qui concerne la plainte en chantage déposée par Pierre Lenoir.

M. Maunoury, ancien directeur du cabinet du préfet de police et ancien sous-préfet de Libourne, inculpé de détournement de pièces, bénéficie également d'un non-lieu. M. Maunoury avait, en qualité de directeur du cabinet du préfet de police, fait donner en 1915 deux passeports pour la Suisse à M. Pierre Lenoir, alors mobilisé. Or, il a été établi que ces deux passeports avaient été donnés avec l'autorisation des chefs militaires de M. Lenoir. Il était d'autre part avéré, dès le premier jour, que M. Maunoury n'avait jamais été mêlé aux tractations des inculpés Lenoir-Desouches-Humbert.

M. Gompers à la Bourse du travail

Paris, 10 mars. — La délégation américaine de la Fédération du travail a été reçue ce matin, à onze heures et demie, à la Bourse du travail. Elle était composée de M. Samuel Gompers, président; James Duncan, le vice-président; William Greew, 3e vice-président, que M. Guiber, de la commission exécutive de la Bourse du travail, était allé chercher en auto, et qui la présenta à la commission exécutive dans la salle des délibérations toute ornée de fleurs et d'un buste de la République portant une écharpe aux couleurs américaines.

Très sobrement, M. Guiber dit combien la commission exécutive était heureuse de l'y recevoir en son sein pour la deuxième fois. En 1900, ce fut avec une mission américaine que la Bourse du travail réalisa l'Entente cordiale, bien avant que ne le fissent les peuples.

M. Gompers répondit en remerciant ses hôtes pour lesquels il éprouve de grands sentiments de sympathie fraternelle, et a dit combien il était heureux de se rencontrer avec les représentants des Syndicats dans cette maison du peuple.

Parlant de la Fédération, que la délégation représente, il dit que, eux aussi, ouvriers, ils ont soutenu le gouvernement américain et le président Wilson, et ont collaboré avec eux dans cette guerre, parce qu'ils ont reconnu qu'ils étaient dans le bon chemin, à côté de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, et qu'ils travaillaient pour le bien des ouvriers de tous les peuples.

En terminant, M. Gompers a dit qu'il espérait la réalisation de la Ligue des nations, mais qu'il la concevait avec le concours de tous les peuples libres pour le bien du monde, la fraternité et la liberté de tous les peuples.

Le personnel des chemins de fer est au complet

Paris, 10 mars. — Actuellement, l'effectif du personnel nécessaire à la satisfaction des besoins des réseaux de chemins de fer se trouve atteint, et il a été décidé que de nouvelles demandes ne seraient plus transmises.

Les militaires qui ont demandé à entrer comme volontaires dans les chemins de fer et qui n'auront pas reçu de réponse à leur demande un mois après la date à laquelle ils l'auront transmise par la voie hiérarchique devront considérer qu'elle n'a pas pu recevoir de suite.

Les militaires démobilisés qui voudraient faire leur carrière dans les chemins de fer devront à l'avenir adresser directement leur demande aux Compagnies.

Un nouveau vaccin contre la grippe

Besançon, 10 mars. — Un nouveau vaccin préparé par l'Institut Pasteur, contre les complications de la grippe, qui a été expérimenté sur une large échelle, a montré une extrême efficacité : l'emploi à titre préventif a été même employé à titre curatif.

Tirages financiers

DU 10 MARS

FONCIERES ET COMMUNALES 1917

Le numéro 1 million 094,658 gagne 250,000 fr.
Le numéro 380,023 gagne 50,000 francs.
Le numéro 441,628 gagne 25,000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 1 million 931,169, 999,943.

Les dix numéros suivants gagnent 1,000 fr. : 682,324 1,092,250 1,614,760 30,995 1,663,551 97,688 292,170 725,375 1,176,038 129,377.

Les cinquante numéros suivants gagnent 100 francs :

7,886	63,484	92,326	109,953	168,648	180,756
183,478	214,699	221,003	232,720	239,637	242,356
319,658	326,826	355,830	444,628	508,994	537,942
549,854	553,422	584,775	616,032	616,078	643,460
678,529	707,524	738,457	745,544	833,797	847,403
962,675	1,046,180	1,081,253	1,107,355	1,161,354	1,198,024
1,214,221	1,294,410	1,360,467	1,362,302	1,505,750	1,592,187
1,668,236	1,705,433	1,814,869	1,831,443	1,948,517	1,964,489
1,972,209	1,972,254				

BORDEAUX

Il y a un an

12 MARS 1918

Nouvelles révélations de la presse espagnole au sujet des menées allemandes en Espagne et des relations de l'ambassade allemande à Madrid avec les anarchistes espagnols qu'elle subventionnait et qui fomentaient des troubles.

La Comédie Française au Grand-Théâtre de Bordeaux

Ainsi que nous l'avons dit, les Bordelais auront le rare privilège d'entendre et d'applaudir les samedi 15 et dimanche 16 mars courant, les plus éminents artistes de la Comédie Française dans des ouvrages du répertoire actuel.

Le choix de ces ouvrages est particulièrement heureux, et nombreux seront nos concitoyens qui retiendront leurs places pour les trois représentations.

Samedi soir, la comédie « Amoureuse », de M. Georges de Porto-Riche, sera interprétée par Mmes Piérat, Colonna-Romano, Emilienne Dux, MM. Henri Mayer, Alexandre, Charles Berteaux.

Dimanche après-midi, les nombreux admirateurs du classique auront la bonne fortune de voir interpréter « Phèdre », de Racine, par Mmes Piérat, Yvonne Ducos, Colonna-Romano, Emilienne Dux, et MM. Paul Mounet, Alcover, Escande, Charles Berteaux; et « Psyché », de Corneille, par Mmes Yvonne Ducos, Andrée de Chauveron, Colonna-Romano et M. Escande.

Le même jour, dans la soirée, après « La Nuit d'Octobre », de Musset, dont M. Alexandre et Mlle Yvonne Ducos diront les beaux vers, sera donné « Esope », de Théodore de Banville. « Esope » comporte une figuration assez importante, avec musique de scène. M. de Max en sera l'un des principaux interprètes.

Le bureau de location sera ouvert à partir de mercredi 12, à 3 heures, côté nord du péristyle, façade Esprit-des-Lois.

Ligue nationale française

Un cours en quatre leçons par M. Henri de Noussanne sur « la France qui va naître »

On connaît le savoir et les dons si prenants de clarté, d'esprit et de naturel de l'écrivain de grand talent, économiste remarquable, qui préside à la propagande de la Ligue nationale française et qui dans d'autres Associations tout aussi importantes, le comité Michelet par exemple, poursuit un enseignement justement réputé. On n'apprendra pas sans plaisir, particulièrement dans le milieu industriel et commercial, et parmi les jeunes gens soucieux de l'avenir, que, sur le désir de divers de nos concitoyens, non des moindres, M. de Noussanne viendra donner à Bordeaux, du 17 au 25 mars, dans l'amphithéâtre de la Société Philomatique (Ecole professionnelle, rue St-Sernin, 66), mis gracieusement à sa disposition par la Société Philomathique de Bordeaux, un cours en quatre leçons d'une utile et suggestive portée.

Le programme, que nous avons sous les yeux, se résume ainsi :

Première leçon, lundi 17 mars, à 20 h. 30 : *La France devant la Paix*. Possibilités et impossibilités. Résultats probables du Congrès.

Deuxième leçon, mercredi 19 mars, à 20 h. 30: *Le Monde de l'Argent*. Problème du rétablissement de la prospérité financière dans la France nouvelle.

Troisième leçon, vendredi 21 mars, à 20 h. 30: *Le Monde du Travail*. Conditions nouvelles du commerce et de l'industrie, et des rapports sociaux. Possibilités et impossibilités de production et d'expansion.

Quatrième leçon, lundi 24 mars, à 20 h. 30: *Réfection de la France*. Problèmes de la réorganisation nationale. Conclusions.

M. le Maire de Bordeaux présidera la leçon d'ouverture, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il convient de attacher, plus que jamais, à l'enseignement économique. Les autres conférences seront respectivement présidées par MM. Alliaud, inspecteur d'Académie; Sam Maxwell, président de la Société Philomathique; de Raucourt, directeur de la Banque de France à Bordeaux; Rodel, conseiller à la cour d'appel.

Le cours de M. de Noussanne est gratuit pour les membres de la Ligue nationale française. Pour les autres personnes, le prix de la carte donnant droit à les quatre leçons. (Diminution de moitié pour MM. les Membres de l'enseignement et MM. les Etudiants. L'entrée pour une seule conférence est fixée à 2 fr. 50. La recette, déduction faite des frais, sera partagée entre les œuvres de défense sociale, la Ligue nationale française et des œuvres bordelaises.

Le cours de M. de Noussanne fait une large part aux questions féminines, et ses auditeurs ne l'écouteront pas sans fruit. A la fin de chaque conférence, l'orateur sera à la disposition des personnes désireuses de se renseigner sur des points particuliers relevant du sujet traité.

Le nombre des cartes étant limité, on est prié de se faire inscrire sans retard, 39, allées de Tourny (2e étage).

On trouve des cartes chez MM. les libraires Feret, rue de Grassi, 9; Michel et Forgeot, cours de l'Intendance, 33; Mollat, Galerie-Bordelaise, 15; rue du Palais-Gallien, 6, à la pharmacie, et rue Rolland, 14.

La mission américaine Rockefeller à La Bastide

La mission américaine contre la tuberculose en France vient de remporter deux beaux succès à l'Athénée municipal. Le public se rendit nombreux aux brillantes conférences qui y furent données samedi et dimanche sous la présidence du préfet et du maire.

Déjà, de nombreuses écoles ont été visitées par MM. Fontaine et Desprez.

On s'accorde dans les milieux scolaires à louer ces causeries, où on a pu apprécier l'ardeur persuasive et instructive des conférenciers. Toutefois, pour lutter efficacement contre la terrible maladie, les parents aussi doivent s'intéresser aux efforts qui sont faits pour la vaincre.

C'est surtout dans les milieux populaires que le terrible fléau étend ses ravages. Aussi, la mission américaine a résolu de donner une grande réunion mercredi 12 mars, à vingt heures, pour les habitants du quartier de La Bastide, dans la salle bien connue de l'Alcazar.

Une séance cinématographique suivra les conférences qui seront faites par M. Desprez et Mlle Fontaine sur la tuberculose en France et en Amérique.

Nul doute que la population de La Bastide ne se rende en masse à cette conférence gratuite et libre.

Le mercredi 12, à quatorze heures trente, dans la même salle, aura lieu une conférence pour les enfants des écoles du quartier.

Postes et télégraphes

M. Sessac, inspecteur à Bordeaux, est nommé inspecteur à Lille.

M. Allègre, rédacteur à Agen, est nommé receveur à Foix.

M. Marro, receveur principal à Châteauroux, est nommé receveur à Brive.

Mme Lamaison, receveuse à Mauvezin (Haute-Garonne), est nommée receveuse à Arès (Gironde).

M. Escande, receveur à Lacaune (Tarn), est nommé receveur à Saint-Chinian.

Mlle Buzenac, receveuse à Mas-d'Agenais, est nommée receveuse à St-Germain-des-Fossés.

Mme Vitrac, receveuse à La Chaize-le-Vicomte, est nommée receveuse à Saint-Gaultier (Indre).

Mme Depret, receveuse à Avion (Pas-de-Calais), est nommée receveuse à Pouzeauges (Vendée).

Mme Escalas, receveuse à Jumilhac-le-Grand, est nommée receveuse à Laforce (Dordogne).

Mlle Lapeyrade, receveuse à Mauroux (Lot), passe à Gardonne (Dordogne).

Mme Brun, receveuse à Vallouise (Hautes-Alpes), passe à La Meyze (Haute-Vienne).

M. Queyroux, receveur à Brantôme), passe à Agonac (Dordogne).

Mme Pradinit, receveuse à Roquecor (Tarn-et-Garonne), passe à Auriac.

Mlle Dubois, receveuse à Marcillac (Corrèze), passe à Gontaunaud (Tarn-et-Garonne).

M. Vuldepoi, rédacteur à Clermont-Ferrand, est nommé inspecteur à Tulle.

M. Franscis, commis principal à Paris, est nommé sous-chef de section à Bordeaux (téléphone).

M. Hénault, inspecteur à Niort, est nommé à Châteauroux.

M. Sarzola, rédacteur à Tarbes, est nommé à Auch.

M. Rosfelder, expéditionnaire à La Roche-sur-Yon, est nommé à Epinal.

M. Driano, expéditionnaire à Rouen, est nommé à La Roche-sur-Yon.

M. Peyré, expéditionnaire à Alençon, est nommé à Angoulême.

Mme Fanie Dujac, employée à Saint-Quentin, est nommée à Bordeaux (central).

Mme Soullé, employée à Chalon-sur-Saône, est nommée à Montpellier.

Mlle Laclaverie, employée à Gisors, est nommée à Condom.

Les dames employées au cours d'instruction de Bordeaux, dont les noms suivent, sont nommées employées: Claudic, à Colombes; veuve Espellinac, à Montrouge; Laborde, à Puteaux.

Ravitaillement civil

Mercredi 12 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés, des carottes, des topinambours et des pommes de terre sur les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché de la place Saint-Martial et marché de la place Amédée-Larrieu.

Comité de répartition d'avoine

Les propriétaires de Bordeaux et de l'arrondissement de Bordeaux de chevaux inscrits régulièrement sont informés que le comité de répartition de la Gironde met à la disposition des fournisseurs, qui vont de la lettre A à la lettre C, une quantité d'avoine correspondant à 30 kilos pour les chevaux de gros traits, et 15 kilos pour les chevaux de traits légers.

Concours de dames sténo-dactylographes

Un concours pour le recrutement de dames sténo-dactylographes à l'administration centrale des postes et des télégraphes et à la direction de la Caisse nationale d'épargne, aura lieu à Paris le jeudi 15 mai 1919.

Le nombre maximum des admissions est fixé à trente.

Peuvent y prendre part, les postulantes sans infirmités, âgées de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus à la date du concours, c'est-à-dire ayant cet âge le 14 mai 1919 avant minuit.

Aucune demande de dispense quelle qu'elle soit ne sera prise en considération.

Les candidates devront adresser leur demande établie sur papier timbré au directeur des postes et télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le 19 avril au soir.

Nota. — Outre leur rétribution (minimum 1,800 fr.: maximum 3,000 fr.), les dames sténo-dactylographes reçoivent actuellement les allocations suivantes: Supplément temporaire de rétribution, 1,080 fr.; indemnité exceptionnelle du temps de guerre, 720 fr.; total par an, 1,800 francs.

Indemnité pour charge de familles, 330 francs par an et par enfant.

Allocations aux retraités cheminots

Nous recevons avec prière d'insérer, la communication suivante :

« La Fédération des retraités des chemins de fer informe ses adhérents que les arrêtés interministériels du 3 mars portant rétroactivement l'allocation temporaire à 30 fr. par mois depuis le 1er juillet 1918 jusqu'au 1er janvier 1919, et à 60 fr. par mois aussi, depuis cette dernière date, sans que le cumul de la pension et de l'allocation puisse dépasser 4,720 fr.

» Mais le délai de dépôt de la demande, qui reste obligatoire, n'a pas été prorogé même pour les pensionnés de 1,800 fr. et au-dessus.

» Les ayants droit qui n'auraient pas encore produit leur demande d'admission doivent donc s'empresser de le faire avant le 13 mars, en faisant recommander leur lettre à 0 fr. 50, sous peine de perdre la rétroactivité de plus de 300 fr.

» Pour les femmes, l'âge est abaissé de 60 à 55 ans.

» Se procurer, si besoin, la demande d'admission à remplir : au Midi, dans les gares; à l'Orléans, à la comptabilité générale, 1, place Valhubert, Paris.

» Dans un but humanitaire, tous les lecteurs sont priés de donner connaissance du présent avis aux ayants-droit qu'ils connaissent.

» Pour la Fédération des retraités cheminots :

» La Section de Bordeaux. »

Ecole des mutilés

Section pour l'enseignement de la radiotélégraphie

Les examens de fin d'études de la Section de radiotélégraphie créée à l'Ecole des mutilés, conformément aux instructions de M. le Ministre de la guerre, président du conseil, viennent d'avoir lieu.

Neuf candidats ont été présentés et ont été reçus avec de bonnes moyennes. Les cours de cette section recommenceront le lundi 3 mars prochain.

Nous attirons l'attention sur les avantages offerts aux mutilés qui, après une période d'instruction de quelques mois, auront un placement comme fonctionnaire d'Etat, avec des garanties et avantages financiers.

Indépendamment des situations offertes par les administrations de la guerre, de la marine et des colonies, les Compagnies commerciales privées des colonies et les Compagnies de navigation sont susceptibles d'engager des opérateurs.

Conditions d'admission. — Tous les mutilés de guerre peuvent être admis dans la section de radiotélégraphie pourvu qu'ils aient une instruction générale correspondant à celle que consacre le certificat d'études primaires.

Les amputés ou estropiés d'un membre inférieur et les blessés d'un membre supérieur ayant conservé la possibilité d'écrire vite sont aptes aux fonctions d'opérateurs radiotélégraphistes, à la condition, toutefois, d'avoir une acuité auditive et visuelle normale.

Séjour à l'école. — Les élèves admis dans la section de radiotélégraphie sont reçus à l'école de rééducation professionnelle comme élèves internes. Ils y sont logés, nourris, et instruits gratuitement.

Diplômes. — Les élèves ayant terminé leur période d'instruction reçoivent, après examen spécial passé devant des délégués des ministères de la guerre, de la marine, des colonies, un diplôme d'Etat et aussi un diplôme de fin d'études de l'Ecole de rééducation professionnelle de Bordeaux.

Inscription pour la section de radiotélégraphie. — Les demandes des mutilés désirant être admis dans la section de radiotélégraphie doivent être adressées, sans retard, à M. le Directeur de l'Ecole pratique et normale de rééducation professionnelle des mutilés de guerre, 30, rue du Hamel, Bordeaux.

Faculté de droit de Bordeaux

Session de mars

La session d'examens prévue pour le mois de mars, par le décret du 10 janvier 1919, en faveur des candidats de la classe 1917 et des classes antérieures qui ont été sous les drapeaux pendant la guerre, s'ouvrira le 19 mars.

Le registre des inscriptions pour le troisième trimestre de l'année scolaire 1918-1919 sera ouvert jusqu'au 15 mars courant.

Ecole municipale des beaux-arts

A la suite des concours qui viennent d'avoir lieu, Mlles Marguerite Pinck, Germaine Plaités et Mme Marguerite Tourré ont obtenu le certificat de fin d'études supérieures de dessin.

Le jury était présidé par M. G. Larrée.

Retraites ouvrières

Nous recevons communication de l'avis suivant adressé par M. le Préfet de la Gironde aux maires du département :

Par une circulaire du 27 janvier 1919, M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale me prie d'appeler l'attention des maires du département sur la loi du 20 décembre 1918, qui a modifié le paragraphe 5 de l'article 10 et l'alinéa 1er, paragraphe 6, de l'article 26 de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

Cette loi a élevé de 3,000 à 5,000 francs le chiffre de la rémunération annuelle, permettant aux salariés de bénéficier de l'assurance obligatoire et à porté de 5,000 à 6,000 francs le chiffre du salaire annuel, au-dessus duquel les salariés cessent de pouvoir participer aux avantages de l'assurance facultative.

Donc, MM. les employeurs sont tenus au paiement de la contribution patronale pour les salariés dont la rémunération annuelle n'excède pas 5,000 francs.

MM. les Maires sont invités à provoquer l'inscription sur la liste des assurés obligatoires des salariés qui, par suite du relèvement, se trouvent dès lors bénéficier de l'assurance obligatoire.

Office de placement pour démobilisés

La Fédération du commerce des vins de la Gironde, soucieuse de faciliter aux démobilisés — employés et ouvriers — le moyen de trouver des emplois chez les négociants et industriels de Bordeaux, vient de créer à cet effet un Office de placement gratuit à l'Union syndicale des négociants en vins de Bordeaux, 9, cours de la Martinique, et au Syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde, 2, rue Guillaume-Brochon, à Bordeaux.

Les intéressés pourront se faire inscrire à l'un ou l'autre de ces Offices, en produisant tous documents utiles, tous les jours, de dix heures à onze heures, sauf les jours fériés.

En outre, MM. les Négociants et Industriels qui recherchent du personnel sont invités, soit à s'y faire connaître, soit à venir y consulter les registres des inscriptions des demandes d'emploi.

La France à Saragosse

Nous rappelons que l'Institut français de langues vivantes, créé à Saragosse par le Cercle hispano-français de cette ville, manifeste une vitalité qui se traduit par la présence à ses cours de plus de trois cents jeunes gens, pour la plupart élèves des Facultés.

Malheureusement, l'Institut est très pauvre en livres. Or, la bibliothèque est le complément naturel et comme le prolongement de l'enseignement qui y est donné sous la direction de notre distingué compatriote M. Alfred Camdessus, dont le dévouement et la compétence pédagogique sont reconnus de tous.

L'Institut recevra donc avec gratitude tous les ouvrages français, anglais ou italiens qu'on aurait l'amabilité d'envoyer à l'adresse de M. Ramilhon, agent consulaire de France à Hendaye (Basses-Pyrénées), pour M. le Consul de France à Saragosse.

Bains-Douches à bon marché

L'Œuvre bordelaise des bains-douches à bon marché a obtenu les résultats suivants, dans ses sept locaux, pendant le mois de février dernier :

Le total des bains-douches donnés par l'Œuvre dans ce mois-là est de 10,445, comme suit :

Premier local, 21, quai de la Monnaie, 769 bains-douches.

Deuxième local, 6, quai de Bacalan, 767.

Troisième local, 30, rue Dauphine, 2,966.

Quatrième local, 45, rue de Nuits, 629.

Cinquième local, 22, place d'Aquitaine, 2,402.

Sixième local, 4, place Saint-Projet, 1,951.

Septième local, 94, rue d'Ornano, 961.

1,434 bains-douches en augmentation depuis le 1er janvier 1919 sur la période correspondante de 1918.

Depuis l'ouverture (1892), l'Œuvre a distribué 4 millions 746,252 bains-douches.

Prytanée militaire

Concours de 1919

Les épreuves du concours pour l'admission au Prytanée militaire de La Flèche commenceront le lundi 23 juin.

Les familles intéressées devront faire inscrire leurs enfants du 16 avril au 15 mai à la préfecture du département où elles sont en résidence.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au bureau militaire de la préfecture (4e division, 2e bureau).

Aux Chantiers de la Gironde

Les Chantiers de la Gironde nous font connaître que la route passant devant leurs établissements sera coupée le 12 mars courant, de midi à vingt-deux heures.

La circulation sera assurée, comme d'habitude, par l'intérieur des Chantiers, pour les piétons, et par les chemins de Banlin et du Hourquet, pour les véhicules.

Une chute

Vers neuf heures, lundi soir, le nommé Marc Wyart, chauffeur à bord de l'« Amiral-Troude », est tombé d'un manège (balançoires) installé sur l'esplanade des Quinconces. Accompagné au poste de police voisin, le matelot y a reçu les soins que nécessitait son état; après quoi, il a pu rejoindre son bord.

Deux cambriolages

Cours d'Alsace-Lorraine

Pendant la nuit dernière, des malfaiteurs ont, par effraction, tenté de s'introduire dans le magasin de M. Nouau, marchand de tissus, cours d'Alsace-Lorraine, 30. Ils n'ont pu forcer la porte de ce magasin.

Par contre, ils ont pu descendre dans la cave du même immeuble, où ils ont soustrait une trentaine de bouteilles de vin blanc.

Rue Sainte-Catherine

Des inconnus ont fracturé une petite vitrine placée sur un des côtés de la façade du magasin d'articles de Paris situé 194, rue Sainte-Catherine et exploité par Mme Marie Talabot. Ils ont dérobé divers objets représentant une valeur assez importante.

L'honnêteté d'une employée de la Compagnie T. E. O. B.

Nous signalons avec plaisir l'acte de probité accompli par Mme Blanc (numéro 88), voiture 103, demeurant 45, rue Bertrand-de-Goth.

Une voyageuse, Mme Laforgue, avait oublié à sa descente du tramway son sac à main, contenant environ 1,500 francs, une montre et des boucles d'oreille. En montant les marches de la gare Saint-Jean, elle s'aperçut de l'oubli.

La voyageuse se rendit aussitôt à la station des tramways Bacalan-Médoc : aucun objet n'avait été remis, et la voiture était repartie. Le contrôleur conseilla à Mme Laforgue de revenir vers six heures et demie, heure du retour de la voiture 103. La conductrice, qui avait recueilli le sac, s'empressa de le remettre alors à sa propriétaire.

Félicitations sincères à Mme Blanc.

Le feu rue de Candale

A 20 h. 30, un incendie s'est déclaré 11, rue de Candale chez M. Reynal, marchand de fruits.

L'alarme fut donnée par un voisin, M. Lubbert, déménageur, qui habite au numéro 9.

Les pompiers, sous les ordres du lieutenant Caussade, arrivés sans retard sur les lieux du sinistre, ont pu se rendre rapidement maîtres du fléau.

Les dégâts, assez importants, sont couverts par des assurances.

M. Robert, commissaire de police de service à la Permanence, a ouvert une enquête sur les causes du sinistre.

L'épuration de Bordeaux

Poursuivant son œuvre d'épuration, M. Farfals, chef de la Sûreté, à la suite de certaines indications, chargeait les agents des mœurs Pédenay et Bosq d'opérer une descente dans un meublé de la rue Saint-Sernin. Les résultats de cette visite furent des plus concluants. Sur trois filles mineures, qui s'étaient cachées à l'arrivée des agents, mais que ces derniers n'eurent pas de peine à découvrir, deux qui étaient malades durent être hospitalisées. Quant à la tenancière du meublé, elle a été écrouée, et sera poursuivie pour excitation de mineures à la débauche.

Vols et arrestations

Entre six heures et onze heures du soir, dimanche, des chevaliers du rossignol se sont introduits dans le magasin de Mme Massip, épicière, rue Joseph-Abria, 97. Ils ont également visité les appartements de la commerçante et se sont retirés en emportant une somme de 700 fr.

— Dans la cave du café du Louvre, cours d'Alsace-et-Lorraine, 89, on a pris un certain nombre de bouteilles de liqueurs représentant une valeur de 250 fr. La cave n'était pas fermée à clé.

— Deux manœuvres, surpris au moment où ils venaient de dérober chacun une paire de chaussures sur un wagon en station quai des Chartrons, ont été envoyés au dépôt.

— La prison municipale a également reçu deux gamins de quatorze ans qui avaient dérobé des bonbons et autres gourmandises à l'étalage d'un marchand forain.

Avis à nos abonnés

Nous prions ceux de nos abonnés dont l'abonnement est près d'expirer de vouloir bien le renouveler quelques jours à l'avance afin de ne pas subir d'interruption. Il est indispensable pour tout renouvellement ou changement d'adresse de joindre une bande du jour.

CHRONIQUE DU PALAIS

Prestation de serment et installation de magistrat

M. Delthil, procureur de la République à Angoulême, nommé conseiller à la cour d'appel de Bordeaux, a prêté serment lundi devant toutes chambres réunies, dans la salle d'audience de la première chambre de la cour.

M. le conseiller Delthil a été ensuite installé dans ses fonctions : il siégera à la première chambre.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. MATIGNON, vice-président

VOL ET ABUS DE CONFIANCE

Le manœuvre espagnol Ricardo Caballero, 23 ans, rue Kléber, a été surpris jeudi soir, au moment où, s'éclairant d'une lampe électrique de poche, il commençait à éventrer un colis de cuir. Le tribunal l'a condamné à **trois mois d'emprisonnement.**

— Louise Thomas, 40 ans, blanchisseuse à Gajac, est inculpée d'avoir détourné du linge que lui avaient confié des soldats américains. **Deux mois d'emprisonnement.**

— Une ancienne infirmière, âgée de 30 ans, récemment rentrée à Bordeaux, n'a pu résister au désir de remettre son costume d'infirmière et d'arborer, sans droit, la croix de guerre. Poursuivie pour port illégal de décoration, elle a été condamnée à **quinze jours d'emprisonnement.**

CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE DE BORDEAUX

Présidence de M. DUBOIS DE LHERMONT, président de Chambre à la Cour d'appel

Le conseil de revision de Bordeaux a annulé le jugement concernant le nommé Sabio Francisco, sujet espagnol, condamné par le conseil de guerre de Montpellier à la peine des travaux forcés à perpétuité et à la dégradation civique pour intelligences avec l'ennemi. L'annulation est basée sur ce que l'interprète n'a pas traduit le jugement incident rendu par le conseil. Conseil de guerre de renvoi, Toulouse.

Rejeté le pourvoi formé par le soldat Robies, du 14e régiment d'infanterie, condamné à la peine de cinq ans de réclusion et à la dégradation militaire pour attentat à la pudeur.

Rejeté le recours formé par le soldat Lakhdar Ben-Amar, des travailleurs coloniaux, condamné à trois ans de prison pour attentat à la pudeur avec violences.

Rejeté le recours formé par le territorial Sapy, condamné à la peine de cinq ans de réclusion, à la dégradation militaire et à cinq ans d'interdiction de séjour pour vol qualifié.

Rejeté le pourvoi du soldat Labrège, du 66e régiment d'infanterie, condamné à quatre ans de prison pour vol militaire.

Commissaire du gouvernement, M. le lieutenant Blanchart, substitut.

CHRONIQUE MARITIME

Départ du courrier du Maroc

Le paquebot affrété « Figuig », commandant Simon, de la Compagnie Générale Transatlantique, qui a quitté Bordeaux lundi soir, à destination de Casablanca et Mazagan, emporte 180 passagers de classe et 500 militaires de troupes coloniales et autres.

Au nombre des passagers de cabine, citons : MM. Lefèvre, un grand industriel de Noyon, et administrateur délégué d'une usine de poterie et de briqueterie à Fedalah; Amédée Altmann, ex-collaborateur de la « Petite Gironde », aujourd'hui secrétaire général d'une importante Société franco-marocaine.

Plusieurs membres de la mission cinématographique de l'armée, dirigée par le capitaine Montagne. Cette mission se rend au Maroc pour y prendre des films pour la propagande commerciale et économique. Elle suivra sans doute les opérations militaires qui vont se dérouler dans l'Atlas.

A bord également, MM. Ehlers, professeur d'ermatologie, et son cousin Viggo Christiansen, professeur de neurologie à l'Institut de médecine de Copenhague.

MM. Ehlers, président de l'Alliance française de Copenhague, et Christiansen, se rendent à Casablanca puis à Rabat, où ils visiteront le résident général, M. Lyautey. Ces personnages sont accompagnés de Mmes Ehlers et Christiansen.

M. Ehlers, grand ami de la France, a visité il y a deux ans la Tunisie et l'Algérie. Il y a étudié la maladie de la lèpre et préconisé des moyens de la combattre activement.

Son voyage au Maroc a surtout pour but de constater les résultats obtenus par ses procédés nouveaux.

Sincère admirateur du général Lyautey, M. Christiansen se fait un vif plaisir de revoir ce général de haute valeur, cet organisateur de premier ordre.

La propagande faite au Danemark par M. Ehlers en faveur de la France a déjà donné de beaux résultats: des membres de cette Société, qui au début de la guerre n'étaient que 350, sont actuellement 1,054. C'est en raison de cet heureux résultat, dû à son dévouement à notre cause, que M. Ehlers, à son récent passage à Paris, a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Ce vrai francophile espère aussi pouvoir établir au Maroc des débouchés pour ses compatriotes désireux de coloniser. Ces derniers, très aptes à toutes les industries et spécialement à l'agriculture, tous munis à leur départ d'un pécule assez respectable, trouveront sûrement dans le vaste empire chérifien de quoi exercer leurs aptitudes commerciales et économiques.

Notons que le président de l'Alliance française à Copenhague est arrivé en France par le vapeur danois « Russ », qui ramenait dans leurs foyers nos derniers prisonniers français, embarqués à Copenhague. Sur ce navire se trouvait également un contingent de prisonniers bolchevistes. Parmi eux le redouté Manucloff, qui renversa l'hetman Skoropatkine, chef du gouvernement ukranien.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL RUGBY

LA COUPE DE L'ESPERANCE

Les quarts de finale

La commission centrale de rugby de l'U. S. F. S. A. a fixé ainsi, lundi soir, les quarts de finale de la Coupe de l'Espérance, qui se joueront dimanche prochain :

Stade Tarbais contre 85e d'artillerie de Sathonay, à Toulouse (arbitre M. Cazale).

Avirron Bayonnais contre Stade Nantais, au **Stadium de Bordeaux** (arbitre M. Gabert, de Bordeaux).

Toul

Contes et Nouvelles

L'inspiratrice

Je sommeillais presque ce soir-là dans l'omnibus qui montait encore la côte du Panthéon avec des allures de diligence. Il était une heure après minuit et il n'y avait avec moi, dans l'intérieur de la patache, qu'une femme dont le chapeau me cachait le visage penché.

Elle ne leva la tête qu'à l'arrêt de la voiture. Ses yeux se posèrent sur moi, et, malgré la nuit, j'en soutins l'éclat avec peine.

Ils étaient formidablement beaux dans une face ravagée; c'étaient de magnétiques yeux de bête de proie et de grand rapace.

Sur le trottoir, elle hésita pendant quelques secondes, et elle vint à moi.

Elle cherchait justement la rue où j'habite, et, dans la rue, ma maison même.

Arrêtés devant le portail, elle me demanda si je connaissais une vieille locataire, Mme d'Estières, et quand je lui eus dit que cette dame était à la campagne, elle me pria sans aucune gêne de lui offrir un coin de fauteuil pour y attendre le matin d'été qui allait se lever.

Les lampes allumées, mes livres, quelques portraits dédicacés sur les meubles lui apprirent vite que parmi toutes les folies j'avais choisi celle d'écrire.

Les yeux magnifiques brillèrent avec plus de force, et, par politesse sans doute, elle affirma qu'elle connaissait mon nom.

Lui ayant servi une tasse de thé et quelques gâteaux, elle ôta son chapeau et prit une cigarette dans une coupe.

— Monsieur, dit-elle, vous pouvez imaginer cette nuit qu'une héroïne de livre vous a rendu visite.

» Ne cherchez pas, je ne suis, hélas! ni Cymodocée, ni Mlle de Maupin, ni Mme Bovary... Vous avez lu *le Damné*, de Jean Bruguières, et vous savez que c'est sa propre histoire qui y est contée. Eh bien! je suis Clara.

Elle se tut, et je la considérais avec effroi, comme si je voyais dans mon fauteuil la dixième Muse, celle des poèmes maudits et des inspirations mauvaises.

Elle reprit :

— Ce que vous ne savez pas, c'est que la damnation de Jean Bruguières est une vengeance, et que je ne regrette rien. Ecoutez :

» Il y a vingt ans de cela, j'avais vingt-huit ans et j'aimais un jeune homme. C'est banal, n'est-ce pas? Il écrivait. Il était pauvre. C'est encore banal et naturel.

» A cette époque, Jean Bruguières, déjà célèbre, tenait les journaux et les revues, faisant ou défaisant les réputations.

» Il me vit au théâtre avec mon ami, qu'il connaissait un peu, et se montra charmant pour lui en ne regardant que moi.

» Il s'arrangea pour me revoir. Mes yeux, paraît-il, le rendaient fou.

» Je fus inflexible.

» Alors, il nous poursuivit. Il fit mettre à la porte d'une publication où il gagnait quelques sous à des besognes l'ami que j'aimais.

» Une de ses pièces fut refusée par des directeurs de théâtre dévoués à Jean Bruguières. La vie devint impossible; mon ami, découragé, s'en alla, malade, en province, et il n'en est pas revenu. J'abrège...

» Un an après, j'étais installée chez Jean Bruguières... Ah! il l'a payé, mon pauvre bonheur naïf! Pour satisfaire à mes caprices, il descendit à des choses louches, et pendant dix ans il n'eut qu'un souci : moi.

» Il ne travailla bientôt plus, et vous savez qu'il suffit d'un peu de silence pour faire oublier une vie de travail; les grands projets de son âge mûr, les belles œuvres qui comptent et qu'on réalise lorsqu'on est débarrassé des incertitudes du départ sont demeurées dans ses cartons et dans son cerveau torturé.

» Il n'écrivit plus qu'un livre, dans la rage de son abandon, pendant la dernière année de sa vie empoisonnée par une maladie de cœur qu'il me devait peut-être, ce *Damné* dont nous parlions.

» Vous devez avoir le bouquin, laissez-moi vous lire la page que je préfère...

Je lui offris le volume, et, l'ayant feuilleté, elle lut ce passage d'une belle voix âpre :

« Clara, debout près du lit, écoutait le malheureux. Elle rentrait à deux heures du matin, les yeux battus, les cheveux dénoués, et lui, avait passé une veillée d'agonie, croyant à la fuite définitive dont elle le menaçait. Sûr de l'avoir encore une nuit, il cessa de prier, et les pires injures montèrent. Elle avait ôté son corsage, tranquillement, et lui avait mis ses bras autour du cou en le regardant.

» A ce contact, il eut un tremblement fiévreux, et sa colère fut emportée par un flot de larmes. Le charme des yeux incomparables opérait encore une fois de plus... »

Elle posa le livre.

— Un an avant sa mort, acheva-t-elle, je l'ai quitté, mais durant cette année il m'a rencontrée partout.

» La fameuse toile de Cyprien Largelle qui révolutionna le Salon, vous savez, *la Femme aux Cœurs?* c'est moi qui l'ai posée, nue au bord d'un gouffre. Il me retrouvait encore dans les livres. C'est de moi que parle Jacques Bruissant dans ses vers.

» Tous ceux de cette génération, je les ai connus et... troublés.

» Si j'avais tondu ce troupeau d'artistes, j'aurais pu me faire un matelas des grandes chevelures qui flottèrent sur des fronts hantés par les rêves et les rythmes, les formes, les couleurs et le désir de ma chair.

» Mais je vous ennuie. D'ailleurs, je n'ai plus rien à vous dire, et voici le jour. Bientôt, je serai une vieille à cabas... »

L'aube grelottait au ciel pâle. Elle me quitta, et moi, jusqu'à l'entrée du soleil dans mon cabinet de travail, je gardai de cette femme un frisson de peur, et je croyais voir se poursuivre et briller le long des livres, sur les murs, comme des papillons, les yeux magnétiques de flamme et de velours noir.

Léo LARGUIER.

Recherche de disparus

Les personnes ou les prisonniers rapatriés qui pourraient fournir des renseignements sur les disparus ci-après désignés sont priés de vouloir bien en aviser les familles :

Jean-Armand Mabru, soldat au 7e d'infanterie, 3e compagnie, fait prisonnier le 24 avril 1918, et évacué sur le camp de Güstrow-Mecklemburg (Allemagne). N'a plus donné de ses nouvelles depuis la fin septembre 1918. Aviser Mme Laumonnier, 141, rue d'Ornano, Bordx.

Alfred Barthet, 62e de ligne, 9e compagnie, secteur 83, prisonnier de guerre, bat. 8, Stammlager, n. 65, Soltau, Allemagne, dont la famille est sans nouvelles depuis cinq mois. Aviser M. René Labat, à Saint-Geours-de-Maremne (Landes).

Marc Berbudeau, caporal au 123e d'infanterie, 5e compagnie, pris à Morchain le 28 août 1918, légèrement blessé, soigné à Forest, puis évacué sur le camp de Soltau le 19 octobre. Aviser M. Berbudeau, à Chéray, île d'Oléron.

René Léon, caporal au 75e d'infanterie, 7e compagnie, disparu le 22 mai 1917, à Craonne, voyan du Monument. Aviser M. Léon, 91, avenue des Ternes, Paris.

Roland Mirassou Nouqué, 9e compagnie, 16e escouade du 88e d'infanterie, dépôt de Mirande, secteur postal 146, matricule 1785, né le 3 janvier 1890, disparu le 9 mai 1915, à la bataille de Carency. Aviser Mme veuve Gabrielle Mirassou Nouqué, de Bedous (Basses-Pyrénées).

René Delor, 22e compagnie, 6e bataillon, 220e d'infanterie, disparu en septembre 1914. Aviser son père, M. André Delor, Clos des Tuileries, Limoges.

François-Arthème Landry, caporal-fourrier au 44e bataillon de tirailleurs sénégalais, 3e compagnie, classe 1914, blessé et disparu en allant porter un ordre, le 20 juillet 1918, au bois du Roi (Marne). Aviser M. Landry, à Pugnac (Gironde).

Hubert Foncéqua, du 344e d'infanterie, 13e compagnie, matricule 2940, disparu dans la nuit du 3 au 4 septembre 1916, à Vaux-Chapitre. Aviser Mme Foncéqua, 20, rue de Cauderès, Bordeaux.

Jean Guitard, soldat au 57e régiment d'infanterie, 3e compagnie, 1er bataillon, matricule 8423, disparu le 16 septembre 1914, entre Ville-au-Bois et Pont-à-Mousson. Aviser M. Guitard, à Boulac-Iliac (Gironde).

Léonce-Jean-Marie Dubos, adjudant, 2e compagnie de mitrailleuses, 11e d'infanterie, disparu le 19 avril 1917, à la cote 227, région de Moronvilliers (Marne), classe 1912, no 917 au recrutement de Mirande, et matricule 4769 au corps, Montauban. Aviser Mme Drouilhet, café, Barcelonne du Gers.

Raoul-Roger Peynaud, soldat au 57e de ligne, 1re compagnie, 1er bataillon, 4e Libourne, classe 1912, disparu à Laube (Belgique), le 23 août 1914, matricule 417. Aviser M. Alexandre Peynaud, à Coutras.

René Paquier, classe 1916, 409e régiment d'infanterie, 1re compagnie, matricule 1510, blessé et vu emporté par brancardier allemand le 23 juillet 1918, au cimetière de Bauchet, près de Bezu-Saint-Germain (Aisne). Aviser M. Paquier, coiffeur, à Melle (Deux-Sèvres).

Pierre Pouchucq, soldat au 7e colonial, 12e compagnie, matricule 3805, classe 1905, disparu à Frise, le 13 février 1916, dans la Somme. Aviser Mme Pouhucq, rue Saint-Benoît, 1, Bordeaux.

Jean Rigaud, lieutenant au 15e chasseurs à cheval, groupé léger, abandonné tranchée Lubeck, ferme Navarin, près Sainte-Marie-à-Py (Champagne), le 29 septembre 1915, au matin, blessé, prisonnier, supposé transporté dans ambulance pays envahis. Aviser Mme Rigaud, 90, rue Saint-Sernin, Bordeaux.

Robert-Simon-Paul Gourg, matricule 6626, soldat au 123e d'infanterie, 4e compagnie, classe 1913, disparu le 17 septembre 1914, à la ferme du Choléra, présumé blessé et prisonnier. Aviser M. Gourg, à Bourre, Salles (Gironde).

Raoul Geoffroy, sergent fusilier-mitrailleur au 130e d'infanterie, 1er bataillon, 1re compagnie, matricule 361, classe 1909 du recrutement de Saintes, blessé et porté disparu le 30 mai 1918, à Dulcigny-le-Château (Aisne), blessure par balle de mitrailleuse pénétrant entre le ventre et la dernière côte, côté droit. Aviser Mme Geoffroy, 75, rue de la Boule, Saintes (Charente-Inférieure).

Charles Fournier, 273e régiment d'infanterie, 22e compagnie, porté disparu le 15 juillet, à Sailly-Chavenay (Marne). Aviser M. Fournier, chef de gare à Payzac (Dordogne).

Maurice Lanoix, caporal au 51e régiment d'infanterie, classe 1906, C. H. R. (chenil régimentaire), disparu, présumé prisonnier le 5 août 1918, au nord de Vassény (Aisne). Aviser Mme Lanoix, 23, rue des Truffières, 23, Bordeaux.

Fernand Cabannes, 418e d'infanterie, 7e compagnie, 2e section, secteur postal 165, recrutement de Bordeaux, disparu le 30 juin 1918, à Saint-Pierre-Aigle. Aviser Mme Lafosse, 49, cours de la Marne, Bordeaux.

Charles-Paul Martet, 168 d'infanterie, matricule 122, matricule au corps (12e) 149, 2e compagnie de mitrailleuses, 2e bataillon, blessé grièvement à Morsains (Aisne), le 21 août 1918. Aviser M. Emile Martet, Rouillac, par Astaffort (Lot-et-Garonne).

Emile-Rolla Feuillet, réserviste au 258e d'infanterie, 21e compagnie, 75e division, du dépôt d'Avignon, porté disparu aux combats d'Hattonville et de Saint-Mihiel, du 20 au 26 septembre 1914. Aviser sa mère, Mme Feuillet, 40, rue Laville-Fatin, Bordeaux-Bastide.

Pierre-Marcel Lafon, classe 1918, matricule 1?2, recrutement de Bordeaux, du 40e de ligne, 3e compagnie de mitrailleuses, disparu le 5 octobre 1918, à l'Epine de Dallon (Aisne). Aviser M. Jean Lafon, à la Sauve-Majeure (Gironde).

Joseph Pique, du 9e bataillon colonial du Maroc, matricule 0,19300, disparu le 28 août 1914, dans les Ardennes. Aviser Mme Pique, rue de Bègles, 133, Bordeaux.

Henri-Etienne Darqué, soldat au 49e d'infanterie, 3e compagnie, blessé et disparu à Douaumont, le 24 mai 1916. Aviser M. Ph. Darqué, rue de la Gare, Tonneins (Lot-et-Garonne).

Philippe Dubuc, caporal au 60e régiment d'infanterie, classe 1913, engagé volontaire, 7e compagnie, porté disparu le 16 avril 1917 au nord de Bermericourt, en Champagne. Aviser Mme Dubuc, à Castillon (Ariège).

Placide-Maurice Cousseau, soldat au 7e colonial, 12e compagnie, classe 1902, disparu à Frise (Somme), le 13 février 1916. Aviser son père, M. Placide Cousseau, épicier à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Charente-Inférieure).

Henri Coffrcelas, classe 1913, soldat au 3e colonial, 4e compagnie, disparu du 15 au 20 septembre 1914, au combat de Ville-sur-Tourbe (Marne). Aviser Mme Maria Courcelas, à Saint-Sulpice-de-Faleyrens (Gironde).

Gaston-André Estager, signaleur, télégraphie optique du 2e bataillon, 66e régiment d'infanterie, 5e compagnie, matricule 3889, classe 1914, disparu le 8 août 1916 au Bois-Fumin (près Verdun). Aviser M. Estager, 36, rue de la Marne, à Bègles (Gironde).

Prosper Ducournau, soldat au 57e d'infanterie, 1re compagnie, blessé et disparu le 12 octobre 1914, à Craonne. Aviser M. Landriaux, 51, rue Pomme-d'Or, Bordeaux.

Remi Ducau, sergent d'infanterie coloniale, matricule 2137, disparu le 8 septembre 1914, à Blaize-sur-Arzillières. Aviser Mme Ducau, avenue Saint-Ferdinand, Arcachon.

Edouard de Bragelongne, caporal-fourrier au 220e d'infanterie, tombé aux Eparges, le 9 avril 1915, a pu être transporté par les Allemands dans une ambulance en Belgique, peut-être à Bouillon, près de Sedan (ou ailleurs). Aviser son père, M. de Bragelongne, 13, rue des Argentiers, à Bordeaux.

Pierre Bernicolle, soldat au 83e d'infanterie, disparu le 17 septembre 1914, à Perthes-les-Hurlus. Aviser sa mère, Mme Bernicolle, rue Saint-Jean, 63, à Bordeaux.

Charles Pouymayou, du 407e d'infanterie, 3e compagnie, secteur 163, classe 1916, recrutement de Mont-de-Marsan, matricule 1714, resté blessé au combat d'Higuières-en-Haut (Aisne), le 4 juin, et présumé prisonnier. Aviser M. Pouymayou, à Sort, par Montfort-en-Chalosse (Landes).

Charles Huteau, soldat au 407e d'infanterie, 2e compagnie, classe 1913, n. matricule du recrutement de La Rochelle, 1,146; matricule au corps 3,303. Grièvement blessé au ventre et disparu, présumé prisonnier, dans l'après-midi du 26 mai 1918, à la bataille de Morsain, plateau d'Epagny (Aisne), sur la route de Morsain à Vézaponin, secteur postal 163. Aviser M. Huteau Odoys, propriétaire à Brizambourg (Charente-Inférieure).

Marcel Larue, soldat au 20e d'infanterie, 1re compagnie, disparu le 20 décembre 1914, à Mesnil-les-Hurlus (Marne). Aviser M. Larue, 25, rue Rochambeau, Bordeaux.

Clemenceau cycliste

On admire la verte vieillesse de notre président du conseil, qui va jusqu'à triompher des balles d'un Cottin. Avec raison, on attribue une bonne part de cette magnifique santé à la sobriété de l'illustre homme d'Etat; mais le sport peut, lui aussi, en revendiquer sa part.

Clemenceau eut, en effet, le mérite de pratiquer la culture physique dès une époque où elle était loin d'avoir la vogue actuelle et l'approbation officielle des doctes Assemblées.

C'était aux temps héroïques du cyclisme, où le « vélocipédiste » eut, plus encore que plus tard l'automobiliste, à lutter contre le préjugé moqueur, voire agressif. Le citoyen roulant sur deux ou trois roues légères (bicycles et tricycles) était volontiers considéré comme un imbécile, un voyou ou un « piqué ». L'article 9 du décret du 10 août 1852 — et nous étions pourtant en 1893 — sur la police du roulage, obligeait les voituriers à prendre leur droite, demeurait férocement muet sur son compte. Et ce, bien qu'on l'eût honoré d'un impôt annuel de 10 fr. (vote de la Chambre), malgré le Sénat, qui avait demandé l'abaissement à 5 fr.

Le tribunal correctionnel de Château-Thierry acquittait ainsi, par un jugement fameux, un charretier poursuivi à la requête du ministère public, pour avoir refusé de se ranger à droite à l'approche d'un cycliste. Les Compagnies de chemins de fer, de leur côté, se faisaient longuement prier pour donner des ordres à leurs gardes-barrières en vue de livrer passage aux vélocipèdes comme aux autres véhicules.

Bref, malgré l'instauration officielle de la vélocipédie militaire, malgré les premières épreuves sensationnelles de Bordeaux-Paris et de Paris-Brest, le cyclisme avait encore beaucoup de détracteurs à côté des indifférents. Le Touring-Club de France, qui compte aujourd'hui plus de cent mille membres, dont plus de la moitié cyclistes, n'en avait alors que 2,630 (statistique d'août 1893).

Cependant, des hommes éminents, tels que le docteur Just Championnière, chirurgien des hôpitaux de Paris, prirent ouvertement la défense de la pédale et des pédaleurs, et n'hésitèrent pas à prêcher par l'exemple. Le Tigre eut vite fait, avec son tempérament combatif et ses doctorales connaissances en physiologie, de comprendre de quel côté était le progrès. Et c'est ainsi qu'ayant sous les yeux le numéro de la revue du Touring-Club de France de novembre 1893, nous y lisons les lignes que voici :

« Nouveaux adeptes du cyclisme : Baron Edmond de Rothschild; Andrieux, ancien préfet de police, qui, chaque matin, se livrent à un tournoi pacifique avec MM. Clemenceau, général de Galliffet « e tutti quanti, sur la piste du manège Petit, aux Champs-Elysées. »

M. M.

Le Carnet de la Femme

The Lady's book

On recommence à voir au Bois beaucoup d'élégances et beaucoup de *costumes tailleur*, d'une ligne allongeante, discrète, très comme il faut. Les chapeaux *Directoire*, comme si leur règne n'était pas éphémère comme tous les règnes ici-bas, se montrent partout en souverains dédaigneux des autres genres. Cependant ils ne vont pas à tous les visages, et il y a de grands chapeaux en paille fantaisie, en taffetas, et des petits bretons, des cloches, des toques bien seyants! Ce que l'on met comme garnitures? Des aigrettes, des brins de Numidie, des bandeaux d'autruche, des cocardes de ruban, des poufs d'autruche glycérinée, des palettes, des roses. Les cols et les parements de certains manteaux de printemps s'enrichissent de dessins piqués métal or et soie noire ou de grosses piqûres que l'on retrouve aux panneaux de côté. Les tissus de ces manteaux sont : le satin, la paillette, le satin cachemire, la moire. Pour voyager, c'est la gabardine, la draperie d'Ecosse, la draperie souple, imperméabilisée. Aux petites robes d'intérieur, un détail nouveau : les piqûres formant quadrillés, sur parfois une hauteur de trente centimètres; blanches sur bleu par exemple, elle sont d'un joli effet.

En vue du soleil d'avril, je conseille de prendre d'ores et déjà de grands soins de son épiderme, et de commencer sans attendre une cure au *Véritable Lait de Ninon* qui blanchit et veloute le visage, le cou et les bras. En réclamer un flacon *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris.*

En même temps, demander *contre remboursement à la Faculté de Beauté, Bordeaux*, pour redonner la nuance naturelle aux cheveux depuis le blond clair jusqu'au noir, *la Poudre Henné d'Egypte*, inoffensive et exempte de métaux toxiques et aniline. Si possible, passer soi-même ou envoyer une mèche de ses cheveux et explications sur la teinte désirée, *3, rue Huguerie; 30, allées de Tourny, Bordeaux. Tél. 10-52.*

Comme souliers, on fait le Charles IX, le Lamballe, le Derby, le Richelieu, la botteguêtre, la botte lacée, le tango, etc.

ROLANDE.

Madame. — Ne vous troublez pas... vos points noirs du nez et du menton disparaîtront avec *l'Anti-Boîbos de la Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.*

Petite Correspondance

— F. B. 65558. — D'après les décrets en vigueur, le bail à ferme est prorogé d'un an lorsque le fermier a été mobilisé, si celui-ci fait une déclaration 60 jours au moins avant l'expiration du bail, au propriétaire, par lettre recommandée avec avis de réception, et au greffe de la justice de paix.

— P. M. 16. — Non.

— G. R. 20. — Renseignez-vous après de la commission arbitrale dès que vous serez démobilisé.

— A. L. — Oui, pour certaines catégories de valeurs. Le porteur ne pourra pas refuser un paiement partiel, pourvu qu'il soit au moins du quart du principal. (Décret 29 décembre 1918).

— Un lecteur à Y. — Adressez-vous au Président, avenue d'Antin, 7, à Paris-Passy.

Le Cros. — Le legs universel produira tout son effet si la reconnaissance n'a pas lieu d'ici-là.

— M. A. — 1. Pour l'année courante; 2. Non.

— E. Y. L. — 1. Nous ne pouvons vous donner de renseignement précis sans connaître le chiffre du loyer; 2. Non.

— A. X. — Oui.

No 25. — Oui, cette déclaration devant énumérer tous vos revenus quels qu'ils soient.

— Un lecteur. — Il peut vous être accordé un délai, mais à titre gracieux seulement.

— J. G. 485. — Si vous êtes locataire d'avant-guerre, vous pouvez rester en faisant signifier par huissier à votre propriétaire votre volonté, dans les 20 jours du congé.

— D. L. M. — Oui. Faire une demande au maire en se conformant au modèle n. 1 annexé à l'instruction interministérielle du 24 février 1919.

Les « Voies de la Victoire »

A PARTIR DE JEUDI, vous n'aurez plus à hésiter pour savoir où se trouvent : le cours de la Marne, la place de la Victoire, la rue du Maréchal-Joffre et toutes les voies commémorant la victoire des alliés. Chez tous les dépositaires de la « Petite Gironde », les librairies et dans tous les kiosques, réclamez « **LES VOIES DE LA VICTOIRE** », qui indiquent les nouvelles dénominations des rues, places, cours et boulevards de Bordeaux et de sa banlieue.

UN PLAN SPECIAL donnant l'emplacement exact de ces nouvelles voies, avec leurs aboutissants, est joint à cet opuscule, qui contient, en outre : l'horaire des tramways, le tarif des voitures de place et des taxis, etc. **PRIX DE L'EXEMPLAIRE, 20 centimes.**

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Le Tigre

Il n'en est qu'un pour nous, et c'est celui de qui l'image se dresse aussitôt que l'évoquent ces deux mots : Le Tigre... qui font le titre du numéro de la **Baïonnette.**

Numéro spécial, tout entier consacré à l'homme qui « fit la guerre » et qui veut « faire la paix », et pour lequel le Tigre fut en quelque sorte le plus illustre et le meilleur des collaborateurs.

M. Georges Clemenceau, en effet, fournit à la **Baïonnette** le texte le plus savoureux qui soit, rien que par les mots, les boutades, les traits d'humour, réunis en deux pages, qui donnent de l'homme, du politique, du Français et du « guerroyeur » une vision pittoresque et vivante.

Sans compter une vingtaine de dessins qui, en deux pages, présentent « Le Tigre vu par les Alliés » et « Le Tigre vu par les Boches », les lecteurs de la **Baïonnette** trouveront dans ce numéro les pages où Capy, Gus Bofa, Léandre, Villemot, Poulbot, Sem, Chas Laborde, Nam, Arnac, Nardeau, etc., jouant avec le Tigre familier, ont restitué chacun à sa manière un des aspects de M. Georges Clemenceau, de qui la grande figure populaire se trouve ainsi fixée à traits d'humour, de rire et de force, dans ce numéro de la **Baïonnette** qui lui est tout entier réservé.

La Baïonnette, le premier illustré humoristique français. Le numéro 50 centimes. En vente dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde.*

Le Bombardement de Briey

Est-il question d'actualité plus passionnante pour le public?

« Briey a-t-il été bombardé, oui ou non? » Etait-ce possible efficacement?

Voilà ce que Jacques Mortane traite dans la **Vie Aérienne** de cette semaine en fournissant des documents irréfutables.

Tous ceux qui veulent se faire une juste opinion à ce sujet, liront cette étude si intéressante.

Voir également, dans ce numéro, un article sur les aérobus, sur la chasse nocturne, et une double page sensationnelle sur le départ d'un hydravion de chasse à bord d'un cuirassé.

La Vie Aérienne, le numéro 1 franc. En vente dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde.*

Revue de la Semaine

Bordeaux, 9 mars.

GRAINS ET FARINES

Blés. — La température semble devoir s'améliorer, et les pluies sont moins générales depuis quelques jours. Les terres ne sont pas cependant suffisamment asséchées encore pour permettre les labours, et les semailles de printemps vont avoir, de ce fait, un retard assez important. Un grand effort sera donc nécessaire pour activer les semailles et leur donner le plus d'étendue possible. Les apparences des blés d'hiver restent satisfaisantes, malgré quelques champs jaunis par la persistance des pluies; mais les surfaces ensemencées paraissent en diminution assez sensible sur l'année dernière.

Les offres de la culture sont assez pressantes dans certaines régions de grosse production, mais la contre-partie aux achats est toujours locale, le commerce ne pouvant que difficilement expédier les blés pris en charge pour le ravitaillement.

On cote : Blés de pays, 75 fr. les 100 kilos nets nus, pris en culture.

Farines. — L'approvisionnement général se fait assez régulièrement, malgré toutes les difficultés, et le ravitaillement de la Gironde est, en particulier, largement assuré par les stocks en magasin.

On cote : Farine entière ou mélangée de succédanés, 50 fr. les 100 kilos nets nus, pris au moulin.

Issues. — La marchandise paraît moins abondante sur notre place, et les expéditions pour Bordeaux semblent se ralentir.

On cote : Son de froment, 46 fr. les 100 kilos, à la consommation.

Seigles. — Les surfaces ensemencées seraient, d'après le ministère de l'agriculture, inférieures à celles de l'année dernière de près de 50,000 hectares, et les semailles de printemps sont très en retard.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets nus, en culture.

Orges. — Les offres restent limitées sur les marchés de province.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nus, pris en culture.

Maïs. — Les offres sont nulles au commerce et les transactions n'existent que de cultivateur à consommateur local, à prix inconnus.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets nus, en culture.

Avoines. — Les attributions à notre département sont toujours infimes, alors que la marchandise est abondante dans les départements surproducteurs, et que certainement il y aura un assez fort report sur la campagne prochaine.

On cote : 55fr. les 100 kilos nets nus, pris en culture.

FOURRAGES

La situation est à peu près inchangée quant aux prix. Les expéditions restent difficiles et rares. L'intendance continue les échanges.

On cote : Foin naturel par bottes de 5 kilos, 325 fr. les cent bottes; en balles, 45 fr. les 100 kilos; paille de froment, 160 fr. les cent bottes, paille de seigle, de 125 à 130 fr. les cent bottes; paille de froment en balles de 100 kilos, de 24 à 25 fr.

LEGUMES SECS ET POMMES DE TERRE

D'aucuns prétendent qu'il y a encore huit jours, certains chefs de gare des Landes et des Pyrénées n'avaient pas encore d'ordres du service technique concernant la suppression des taxes et permis frappant le mouvement des légumes secs, malgré que le décret fût du 12 février dernier.

Il faut souhaiter que cette lacune soit vivement comblée et que les haricots de ces régions puissent être acheminés sans entraves vers les centres de consommation.

Les pommes de terre sont abondantes sur notre place, mais les quantités provenant de l'intendance sont de conservation laborieuse tandis que leur abondance éloigne du marché la marchandise commerciale de qualité supérieure.

On cote : Jaunes des Charentes, 38 fr. les 100 kilos.

On cote en forte balsse : Pois ronds, 80 fr., et pois cassés, de 130 à 150 fr. les 100 kilos.

METAUX

Dans la région de Paris, il ne semble pas que la situation se soit améliorée. La cause en est dans la crise des transports qui dure toujours; malgré tous leurs efforts, les pouvoirs publics arrivent à peine à pallier les dangereux effets de cette crise. On espère cependant que l'encombrement des grandes gares sera réduit assez prochainement, ce qui libérera un important matériel.

Depuis quelques jours, des propositions de pièces détachées pour matériel de chemins de fer affluent chez les industriels, et beaucoup de ces propositions se transforment en commandes fermes. La crise en état des charbonnages dévastés se poursuit activement; l'extraction est de plus en plus intense dans les districts les moins atteints comme dans ceux qui sont totalement indemnes. Malheureusement les difficultés de transports ne permettent pas l'écoulement rationnel du charbon.

Dans la région de la Loire et du Centre, les affaires sortent quelque peu de leur léthargie. On voit surgir de nouvelles activités qui cherchent à surmonter les difficultés toujours existantes de la vie industrielle; mais avant que la situation, au point de vue des transports, se soit notablement améliorée, notamment en ce qui concerne les voies ferrées, il ne faut pas s'attendre à une reprise sensible des fabrications.

En Meurthe-et-Moselle, on ne reçoit que peu de charbon et peu de matières premières; pour que l'industrie puisse reprendre son essor, il faudrait la liberté des transports.

En Angleterre, très peu d'amélioration à signaler; d'ailleurs, les régions industrielles se ressentent encore des mouvements grévistes; toutefois, les demandes en produits finis dépassent la production.

En Ecosse, le marché est en assez bonne condition, bien que certaines forces aient du suspendre le travail par suite de grèves; la consommation locale absorbe toute la production. D'autre part, le ralentissement du travail dans les chantiers maritimes laisse des disponibilités importantes en matières premières.

A. T.

CAFES

On annonce que le troisième et le quatrième steamer apportant des cafés livrés par le gouvernement sont attendus prochainement dans notre port. La consommation dans notre rayon pourra donc être bientôt pourvue. L'assortiment fera encore défaut pendant longtemps, soit par suite du manque de fret des divers pays producteurs, soit à cause des entraves que le ministère du ravitaillement ne cesse de créer pour empêcher l'importation libre. Il paraît que les autorisations d'importer sont accordées, mais que l'on refuse les autorisations de paiement. Pendant ce temps, nos alliés ont toute liberté d'importer, et si nous avons besoin de sortes fines, nous serons obligés d'aller les acheter à Londres ou à Gênes. C'est ce que l'on appelle favoriser les affaires.

POIVRES

Très peu d'affaires, mais tendance à la baisse. Dès qu'il y aura un peu de fret, les offres des pays producteurs seront nombreuses.

Tellichéry, 330 fr.; Saïgon, 355 fr.

PRODUITS RESINEUX

La situation n'est pas belle : le « char » résineux, jadis fringant, prospère et heureux, s'embourbe de plus en plus. Ce ne sont certes pas les « mouches du coche » qui manquent autour du pauvre véhicule en mal de force motrice, alors qu'il y faudrait voir, attelées, de véritables vertus directrices assez influentes pour le tirer d'embarras. Or, nous nous exténuons à répéter que rien, ou pour ainsi dire rien, n'a été pris en considération de toutes les promesses faites aux dirigeants de nos groupements syndicalistes forestiers du Sud-Ouest. Aucun des rouages ne fonctionna, et c'est — à la veille de l'entrée en campagne de la nouvelle saison gemmière — l'arrêt complet de la lourde machine. Les entrepôts des fabricants et des négociants sont garnis de marchandises qu'on ne peut expédier pour les multiples raisons maintes fois exposées ici et, pendant ce temps, nos concurrents espagnols et américains commencent à déverser en Angleterre leurs essences et leurs résines, alors que nous aurions dû être les premiers à profiter du premier tonnage libre, à destination de la Grande-Bretagne. Je vous laisse à penser dans quelles conditions désastreuses pour nos braves gemmeurs la première amasse de printemps sera dirigée vers les usines, qui sont encore garnies des vieux produits de l'an dernier, si rien, d'ici là, ne vient « déboucher » cette triste situation.

Sur le marché de Dax, nous savons que des fabricants ont offert leur essence à 210 fr. et les secs à 70 fr. Peu d'enthousiasme de la part des acheteurs, même à ces prix pourtant si bas. Tant que les wagons-citernes ne reviendront pas à leurs propriétaires et que les gares seront dans le « pétrin » que chacun sait, les marchés résineux du Sud-Ouest resteront sans intérêt.

Em. Bx.

CHRONIQUE VINICOLE

ALCOOLS ET RHUMS SUR PLACE

Alcool de vin. — Vu l'activité de la demande, les cours sont en hausse de 850 à 875 fr. l'hectolitre nu, les 86 degrés.

RHUMS

Rhum Martinique. — Les cours n'ont subi aucun changement de 800 à 850 fr. l'hectolitre logé, les 54 degrés.

Rhum Guadeloupe. — Cours de 800 à 840 fr. l'hectolitre logé, les 54 degrés.

Stock des rhums en douane à Bordeaux au 28 février 1919 :

Rhum Martinique, 798 hectolitres; rhum Guadeloupe, 246 hectolitres; divers, 115 hectolitres. Ensemble, 1,159 hectolitres, contre 294 hectolitres l'an dernier.

LA MAIGREUR EST DANGEREUSE

Comment les gens maigres peuvent prendre de l'embonpoint et devenir forts, potelés et bien portants

La maigreur est anormale et dangereuse. Elle n'est pas nécessairement la cause de la consomption, du catarrhe, des maladies de foie ou d'estomac, mais elle indique presque toujours un trouble de l'organisme. Les personnes très maigres peuvent se croire très bien portantes, mais l'on voit rarement un homme ou une femme extrêmement maigre en état réel de bonne santé. Les personnes maigres sont maigres parce qu'elles n'assimilent pas normalement leur nourriture. Elles peuvent manger de bon cœur, mais leur nourriture ne produit pas de chair, simplement parce que les organes assimilateurs manquent de force nerveuse. C'est pourquoi les gens maigres sont si souvent nerveux, sans sommeil, et finissent par s'adonner à l'usage des stupéfiants.

Pour remédier à cette dépression nerveuse, il faut prendre un aliment des nerfs. On obtient des résultats remarquables dans presque tous les cas, par l'usage d'un aliment fortement concentré connu des pharmaciens sous le nom de Kassium et vendu ordinairement en tablettes qui se mangent comme des gaufrettes et doivent être prises à raison d'une avant chaque repas. Une amélioration vraiment merveilleuse d'appétit, de force nerveuse, d'état général et de poids se fait sentir après les premiers jours.

AVIS AUX LECTRICES. — *Les dames maigres qui ne veulent pas augmenter leur buste ne doivent pas prendre de Kassium, car il développe généralement le buste de 7 à 10 centimètres en quelques semaines.*

Maison fondée en 1785
SERVAN Place Gambetta, Cours Intendance BORDEAUX
Achat Platine, Or, Argent, Pierres Fines

ÉTABLISSEMENTS "AFSA"
Plus de 75.000 Jumelles à prismes "AFSA" en usage DANS LES ARMÉES ALLIÉES
FOIRE DE LYON
Groupe 11 — Stand 38
Quai de l'Est, près la Place Morand
Usine et Bureaux : 21, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris

SAVEZ-VOUS ENFONCER un CLOU? SI OUI
Economisez vos Chaussures en les ressemelant vous-mêmes avec SMELDUR
en cuir chromé imperméable 3 fois plus solide que le meilleur cuir.
91, RUE LAFAYETTE, PARIS (9e)
ENVOI GRATIS et FRANCO de CATALOGUE

Apprenez chez vous rapidement la COMPTABILITÉ
en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur, BORDEAUX
Programme gratuit

LE CAMION BERLIET C. B. A.
PRIX FIXE : 29.300 FR.
Quatre années de guerre viennent d'en consacrer la réputation
Demander Notice descriptive à Automobiles BERLIET - Lyon

Grains Quotidiens du Docteur GREFFIER
Guérissent toutes les Causes possibles de la Constipation
grâce à leurs Sept formules végétales différentes
(Un grain spécial pour chacun des jours de la semaine)
QUINZE PLANTES AMÈRES TONIQUES, LAXATIVES, DÉPURATIVES DONNENT LEURS VERTUS AUX GRAINS QUOTIDIENS
SANS IRRITATION SANS ACCOUTUMANCE LES GRAINS QUOTIDIENS GUÉRISSENT TOUJOURS
L'OPINION MÉDICALE :
« La Constipation marque ou accompagne la plupart « des troubles fonctionnels de l'estomac, de l'intestin, « du foie, de la rate, du pancréas ou des reins. Souvent « plusieurs de ces organes sont simultanément mis en « cause, le sang lui-même est vicié et empoisonné.
« Espérer guérir une semblable affection avec un médi« cament unique et sans cesse répété est une chimère.
« La méthode des Grains Quotidiens du Dr Greffier « avec ses sept formules différentes s'attaquant succes« sivement à tout

VARICES-PHLÉBITE

Les **Varices** sont des dilatations veineuses qui occasionnent de la *pesanteur*, de l'*engourdissement* et de la *douleur*. Leur rupture engendre les *ulcères variqueux* qui sont difficilement guérissables.

La **Phlébite** est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'*embolie* mortelle et qui dans les cas moins graves amène des *gonflements*, des *douleurs* et souvent même de l'*impuissance*. On ignore généralement que

L'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

guérit radicalement ces affections par son action sur le système veineux.

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à

PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS

on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

FEMMES CONSTIPÉES

vous êtes toujours énervées, vous avez des humeurs noires, de la mélancolie, des accès de tristesse, votre teint est jaune, bilieux, vous souffrez du ventre, de l'estomac, des reins, du foie, vos règles sont difficiles, douloureuses, insuffisantes, vous n'avez pas d'appétit, vous manquez de gaieté. vous compromettez votre beauté,

RECOUREZ DE SUITE AUX

PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Antiglaireuses, Dépuratives

ELLES GUÉRIRONT VOTRE CONSTIPATION *sans rien modifier à vos habitudes, et vous rendront, avec la* **Santé** *et la* **Beauté**, *un délicieux bien-être que vous ne connaissez plus depuis longtemps.*

Demandez dans toutes les bonnes Pharmacies

LES PILULES DUPUIS VÉRITABLES

Vendues en boîtes de 2 fr. (impôt compris) semblables au modèle ci-dessous

REFUSEZ LES CONTREFAÇONS ! EXIGEZ TOUJOURS

LES PILULES DUPUIS, tout court, SANS PRÉNOM

Avec une **Étoile rouge** Marque déposée sur LA BOITE — et les mots **Dupuis-Lille** imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge

PILULES DUPUIS — PURGATIVES ANTIBILIEUSES DÉPURATIVES — 109, Rue Léon Gambetta

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC

mettez-vous au régime du délicieux

PHOSCAO

Parfait régulateur des fonctions digestives qui, en quelques jours, arrête les maux d'estomac, les aigreurs, les tiraillements, les pesanteurs, les crampes, etc. Les propriétés fortifiantes et reconstituantes de cet aliment-remède en font le régime par excellence des déprimés, des anémiés, des convalescents, des tuberculeux et des vieillards.

En vente dans toutes les pharmacies

MOBILIERS ÉLÉGANTS
Maison principale à Paris
SUCCURSALE Dr. BORDEAUX
33, cours de Tourny, 33
OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS
provenant de séquestres, saisies, ventes judiciaires et vendues bien au-dessous de leur valeur

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, 23, cours Intendance
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

Ecole de Chauffeurs Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

TRANSPORTS PAR GROS CAMIONS A. Tourillon, 33, rue Lebrun, Bx

COGNAC ★★★ LA RUCHE C. LAVIGNE, représentant 33, rue Chevalier, 33, Bordeaux

FAMILLE de Jean Cancel, soldat au 131e régiment d'infanterie, 5e compagnie, blessé et fait prisonnier à Ricquebourg, le 9 juin 1918, décédé au lazaret d'Ognolles, désireraît correspondre av. personne susceptible de lui donner renseignements. Ec. Mme veuve Cancel, à Teulat (Tarn).

DEMI-MUIDS en chêne ou châtaignier pour démolition, suis acheteur grosse quantité. — LAGNAN, futailles, à Libourne.

ACHAT A GROS PRIX mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

BANQUE DE L'ALGÉRIE

Un concours pour l'admission à l'emploi de commis stagiaire aura lieu le mercredi 11 juin 1919, au siège social de la Banque de l'Algérie, à Paris, 217, boulevard Saint-Germain, ainsi que dans chacune des succursales d'Alger, Bône, Constantine, Oaru, Philippeville, Tlemcen et Tunis.

Il comprendra des épreuves écrites et des épreuves orales. Les postulants devront être âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus au jour du concours. (Le temps passé sous les drapeaux s'ajoute à la limite d'âge.)

Les candidats reconnus admissibles aux épreuves écrites subiront l'examen oral au siège de la Banque, à Paris, ou à la succursale d'Alger, à leur choix. Les postulants devront s'adresser leur demande soit au siège social, soit au Directeur de la succursale où ils désirent subir les épreuves écrites. La liste d'inscription sera close le 5 juin 1919.

Tout candidat admis sera soumis à un stage minimum d'une année. Il recevra pendant la durée du stage une indemnité mensuelle de 150 fr. La titularisation sera prononcée aux appointements de 2,400 fr. A ces indemnités et appointements s'ajoute une allocation pour cherté de vie de 100 fr. par mois et éventuellement d'autres allocations pour charges de famille. (Consulter à cet effet le Statut du personnel qui a subi d'importantes améliorations depuis le 1er janvier 1918.)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat général de la Banque, 217, boulevard Saint-Germain, ou aux Directeurs des Succursales.)

HOMMES FAIBLES

Dépourvus de forces virriles et atteints d'impuissance prenez des

PILULES HERIAL

HERIAL A, stimulant immédiat. **HERIAL B**, régénératrices, **12.35** la boîte. Les 3 boîtes **33** francs, impôt compris. — *Brochure explicative franco sur demande.* **LAIRE**, division 41, r. Turenne, 111, Paris. Bien indiquer la division.

M. AVON, agent exclusif de la Maison **Luc COURT** (usines à Lyon), avise sa nombreuse Clientèle qu'il tient à sa disposition des

CAMIONNETTES Luc COURT,

Démarrage et Eclairage électriques, charge 1,500 kilos, adoptés par l'armée, couverts et bâchés, avec 5 roues démontables **Michelin**, jumelés à l'arrière, garantis 6 mois contre tous vices de construction, ainsi que

TORPEDOS Démarrage et Eclairage électriques et conduite intérieure, 4 et 6 places, 5 roues démontables. — Ecrire **AVON**, GARAGE PASTEUR, 73, cours Pasteur, Bordeaux. Téléph. 43.83

RÉPARATIONS AUTOS

Poids lourds, Tourisme. — Garage. — Grande location.

ATELIERS avec installation et outillage modernes, nous permettant de garantir un travail soigné et livré rapidement.

Traction mécanique du Sud-Ouest
Société anonyme, au capital de 250,000 francs.
22-24, rue Borie, Bordeaux. — Téléph. 47.34

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Exiger ce portrait.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury**.

Celles qui craignent les accidents du **RETOUR D'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La Jouvence de l'Abbé Soury, 5 fr. le flacon toutes Pharmacies; 5 fr. 60 franco. 4 flacons 20 fr. expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

STOCK pneus autos 815×105, lisses, cannelés, ferrés, et chambres. Prix modérés. Torpédo Clément-Bayard 6-8 HP, 4 cylind., 2 places, 1914, 6t. neuf. Dolivéra, 24, rue de la Devèze.

ON DEMANDE apprenties papetières payées tout de suite, présentées par parents. Photographie Charles, 56, all. Tourny.

A V. c. santé, hôt-rest., poste 1er choix, face gare Midi. Riche client. — Impr, 8, rue Calvimont, 8, Bordeaux - La Bastide.

ON DEM. de suite fme de chambre, bne écrit., parlant basque espagnol. Café Savoie, Bdx.

Suis acheteur auto Ford même usag. « lte Gironde », Rochefort.

LE PHYSIOGNOMONISTE CONNAIT VOTRE DESTIN Demandez brochure gratuite n° 6 au professeur PACTAT, 8, imp. Mont-Tonnerre, Paris

SAVON de ménage « le Flamant » Postal 10 k 30f fco votre gare, 2 post. 10 k. 55f cent. remboursement. Ecr. **Maritus ARTAUD**, 10, bd Chave, **Marseille**

HUILES, savons. On demde représent. sér., fort. remises. **Boncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)**

UNE maison de commerce anglaise, bien connue, établie à Londres, demande représentation de produits d'alimentation et consignation si possible. Références de banques et de commerçants, ayant déjà 15 voyageurs. Ecr. à Excel, Co Ltd, Saracen House, 34-5 Cock Lane, Londres, E. C. 1.

LA TERRE ASSURANCES contre la grêle. Demande agents, bonnes remises. — Ecrire au directeur : J. THINOT, 168, boulevard Magenta, 108, à PARIS.

CAVISTE

très expérimenté, âgé de moins de trente-cinq ans, demdé pour domaine important. — Appointements mensuels 300 francs, logement et avantages divers. S'adresser : DUPOUX, domaine de Saint-Cyprien, près Tunis.

ON DEM. 239, rue du Jardin-Public, un chauffeur-mécanicien. Se présenter av. références

Etude de Me A. ROUGERIE, avoué à Angoulême, rue du Petit-Saint-Cybard, n. 14.

VENTE SUR LICITATION

à la barre du tribunal civil d'Angoulême, le mercredi 19 mars 1919, à midi, et heures suivantes, si besoin est, de divers

Immeubles

et un **FONDS DE COMMERCE** dépendant de la succession de M. Edmond VEDIER, comprenant :

Premier lot. — **Une Grande et Belle Maison** avec ses dépendances, située à Angoulême, boulevard de l'Est, n° 67, et rue d'Iéna, n° 45. Mise à prix : 50,000 fr.

Deuxième lot. — **Une Grande Maison** occupée par les magasins de meubles de la Société « Puygauthier et Cie », située à Angoulême, rue Marengo, n° 31. Loyer annuel, 8,000 fr. Mise à prix : 75,000 fr.

Troisième lot. — **Une Maison** sise à Angoulême, rue des Arceaux, n° 7. Mise à prix : 3,000 fr.

Quatrième lot. — **Une Maison** située à Angoulême, rempart de l'Est, n° 4, occupée par le fonds de commerce « Victor Magnant ». Loyer annuel, 2,500 fr. Mise à prix : 10,000 fr.

Cinquième lot. — **Une Maison** sise à Angoulême, rempart de l'Est, n° 6. Loyer annuel, 1,350 fr. Mise à prix : 10,000 fr.

Sixième lot. — **Une Maison** située à Angoulême, rue de Montmoreau, n° 54. Loyer annuel, 1,000 fr. Mise à prix : 8,000 fr.

Septième lot. — **Une Maison** à usage de café-restaurant, sise à Angoulême, rue de Périgueux, n° 101. Loyer annuel, 2,000 fr. Mise à prix : 15,000 fr.

Huitième lot. — **Une Maison** située à Angoulême, rue de Paris, n° 187, et rue du Viaduc. Loyer annuel, 1,600 fr. Mise à prix : 8,000 fr.

Neuvième lot. — **Un ensemble d'Immeubles** situés à Angoulême, rue du Gond ou chemin de Vars, près le bureau d'octroi et le port L'Houmeau. Loyer annuel, 2,000 fr. M. à prix : 10,000 fr.

Dixième lot. — **Un Terrain** situé à Angoulême, rue Saint-Roch, en face les nouvelles prisons. Mise à prix : 1,000 fr.

Onzième lot. — **Une Pièce de Terre** située au lieu dit « La Grand'Font », commune d'Angoulême. Mise à prix : 100 fr.

Douzième lot. — **Une Propriété** située au lieu dit « Les Raillats », commune de Vilhonneur. Mise à prix : 25,000 fr.

Treizième lot. — **Une Propriété** située au lieu dit « Rochebertier », commune de Vilhonneur, et, par extension, commune de Rancogne. Mise à prix : 15,000 fr.

Quatorzième lot. — **Un Fonds de commerce de Matériaux de construction**, connu sous le nom de Maison « Victor Magnant » et exploité à Angoulême, rempart de l'Est, n° 4, dans les immeubles composant le quatrième lot ci-dessus. Mise à prix : 500 fr.

Total des mises à prix : 230,600 fr.

Pour plus amples renseignements, consulter le cahier des charges au greffe du Tribunal civil d'Angoulême et les affiches, et s'adresser à Me ROUGERIE, avoué poursuivant la vente, et à Mes Sévenet, Morand, Texier, Cancalon et Chabanne, avoués co-licitants.

Nota. — Tout avoué peut être chargé d'enchérir.

Etude de Me BURG, avoué, Villeneuve-sur-Lot.

ADJUDICATION au Tribunal civil de Villeneuve-sur-Lot, le vingt-un mars courant, à une heure et demie du soir :

1° du château de Born

meublé d'origine féodale et ayant appartenu au marquis de Belzunce, **et de DEUX DOMAINES.** Le tout d'un seul tenant, sis au lieu de Born, commune de Saint-Eutrope, canton de Villeréal (Lot-et-Garonne), d'une contenance totale superficielle de cinquante-sept hectares quarante-sept ares quatre-vingt-dix centiares. — Station de tramways. Belles voies de communication. Pays de chasse et de pêche. Un seul lot. Mise à prix, 100,000 fr.

2° **Une MAISON D'HABITATION** sise à Villeneuve-sur-Lot, cours Victor-Hugo. Mise à prix, 20,000 f.

3° **Une MAISON D'HABITATION** à usage de restaurant, sise à Villeneuve-sur-Lot, boulevard Saint-Michel. Mise à prix, 5,000 f.

S'adresser pour tous renseignements au greffe du Tribunal civil, où est déposé le cahier des charges, ou aux avoués de la cause.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué, cours de Tournon, 11.

VENTE AU TRIBUNAL

le mardi 18 mars 1919, à 13 h., le Chai, bureaux et appartements, à Bordx, avenue de Boutaut, 31 et 33. M. à p. : 8,000 fr.; 2° Maison, chais, hangar et jardin, à Caudéran, place Guillot et chemin de Lacanau. M. à p., 3,000 fr.; 3° Terrain de 945 m.d., au Bouscat, chemin de Caudéran, 345. M. à p., 200 fr. M. Saubolé, étude Me Ferrand, av. col.

A VENDRE baraquement couvert tuiles, agencement intérieur, 6 chambres meublées, restaurant, café, centre Américains, tout loué. — Ecrire : TIROR, Agence Havas, Bordeaux.

ENTREPOTS à louer, transit, camionn., expéd. — S'adr. Ag. Générale Maritime, 16, place de la Bourse, 16, à Bordeaux.

ON DEM. des ouvrières pour le costume tailleur et la robe; 13, cours du Chapeau-Rouge, Bx

TOLERIE pour automobiles et tous genres, apprenti demandé, bien payé.

PORTAIL FER OU BOIS 3e050 demandé, **MARCEL**, villa, 7, rue Laporte, 7, Bordx.

OUVRIER connaissant lime et un peu forge demandé; 43, rue des Douves, 43, Bordeaux.

MONSIEUR actif, 29 ans, marié, excellent. références, apport 40,000 fr., demande charge assurance, assoc. représentation importante. Pressé. — RAYMOND, 27, avenue Gare, 27, Narbonne.

AMERICAN SCHOOL
6, rue Margaux, 6, à Bordeaux.
ANGLAIS par la conversation (méthde américaine). — Man. S. Stephenson.

OUVRIERS serruriers demandés 47, cours Intendance, Bordx.

LE HAVRE

Les chargeurs par le voilier « France » sont priés de déposer leurs marchandises devant le bord du poste n° 5. Compagnie **TRANSIT**, 66, q. des Chartrons. Téléphone 45-96.

Chaudière charentaise à distill. à v. Ec. IF, Ag. Havas, Bdx.

CAPITAUX demdés p. achat matières premières. Satisfaire importante commande. Ecrire : MONSOLEIL, Agence Havas, Bx

ELECTRICITE sup. mag. centre pl. rapport; bénéf. 12,000 fr. net par an, log. au 1er, loyer min. Vendeur se ret., aff. absol. exception. Ecrire FAVARD, Agence Havas, Bdx.

Sténo-dactylo très au courant corr. commerciale demandée. Ec. ECTAUR, Agence Havas, Bx.

Pet. loc. p. bur. dem. centre. Ecr. FELIX, Ag. Havas, Bdx.

Mécanicien cycles, répar. t. gres mod. Mazeaud, 93, r. Millière

DEM. ouvrier et petit ouvrier serrurier; 4, rue Bouquière, 4.

A VENDRE tout de suite excell. étude d'avoué. S'adresser à M. Gabriel DUPIN, à NERAC.

DEMANDE p. bureau magasin ou appart. centre si possible. Exportateur, 21, r. la Verrerie

Salle à mang. av. susp., divan, à v., 73, c. Pasteur, 73 (4e ét.).

ON DEM. un bon ouvrier confiseur tout de suite; 34, rue de Cauderès, 34, Bordeaux.

DIRECTION des DOMAINES de la SEINE

VENTE DE VEHICULES AUTOMOBILES REFORMÉS

Parc du Champ-de-Mars, à PARIS
70, Avenue de la Bourdonnais (Téléphone : Saxe 76.57

Exposition permanente de Camions, Camionnettes,
Véhicules de Tourisme, Motocyclettes et Ensembles
TOUS LES SAMEDIS
Vente par soumissions cachetées chaque véhicule ou ensemble formant un lot
Exposition permanente et Vente immédiate
de gré à gré, de pièces détachées de toutes marques
Vilebrequins, Cylindres, Chaînes, Essieux, Bouteilles
ACÉTYLÈNE dissous — Moteurs, Changements de Vitesse — et en général tous accessoires d'Automobiles
Le 17 Mars 1919 Vente au Champ de Courses de Vincennes, Seine
par soumissions cachetées, dans les mêmes conditions

Les Dyspeptiques
n'auront qu'à verser une demi-cuillerée à café de
"Magnésie Bismurée"
(Marque déposée.)
dans le quart d'un verre d'eau et à absorber le tout après chaque repas pour ne plus souffrir de l'indigestion ni d'autres troubles de l'estomac qui se produisent si souvent après avoir mangé — et qui neuf fois sur dix — sont causés par l'acidité stomacale et les fermentations alimentaires. La "Magnésie Bismurée" neutralise instantanément l'acidité et arrête la fermentation des aliments, assurant ainsi une digestion saine et normale. La "Magnésie Bismurée" se trouve dans toutes les bonnes pharmacies, en poudre ou en comprimés, aux prix suivants :
En poudre 3.30 et 5.50 le flacon Impôt compris — En comprimés 2.80 et 4.40 le flacon Impôt compris
ou chez le seul préparateur **A. W. B. SCOTT**, pharmacien-droguiste, 33, R. du Mont-Thabor, Paris.
Insistez pour avoir la véritable Magnésie Bismurée.

FABRIQUE
de CARREAUX et PAVÉS en Ciment
U. GENEVIERE
29, Rue Ferbos, BORDEAUX

VENTE DIRECTE aux CONSOMMATEURS

Chandails pure laine marine, vendus partout 40 fr., 16 fr.; golfs pure laine marine, noire, partout 35 fr., 17 fr.; manteaux dame laine marine, noire, part. 50 fr., 27 fr.; paletots laine mérinos, gd col écharpe, noir, marine, bordeaux, violet, partout 60 fr., 46 fr.; bas noir mérinos, 9 fr.; noir coton 4 fr.; chaussettes laine, 3 fr. Indiquer taille. Franco contre mandat. — **BONNETERIE DU CENTRE**, Saint-Flour (Cantal).

FOURNITURES pour USINES
HUILES, GRAISSES, AMIANTE, DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC, COURROIES, CALORIFUGES, etc.
Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FINANCES

LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE

5, Avenue Daniel-Lesueur, à Paris. — Téléphone : Saxe 64.50

VENTE DE TUBES MIDS D'ABEILLES

IL EST MIS EN VENTE UN STOCK IMPORTANT DE TUBES NEUFS en laiton 67/33, diamètre extérieur 8m/m, épaisseur 15/100, de longueur respective 80, 90, 100, 120 et 150m/m, à extrémité terminée par un prisme hexagonal de 4m/m de hauteur, sur 9m/m de plat.

Emplacement des Stocks : Asnières, Nanterre

Les offres sont à adresser avant le 20 MARS, sous pli cacheté, au **SOUS-SECRETARIAT D'ETAT DES FINANCES (Liquidation des Stocks)**, 5, AVENUE DANIEL-LESUEUR, où des échantillons des tubes sont déposés.

HUILERIE - SAVONNERIE - STÉARINERIE

DE LA
Cie Gle de l'Afrique Française
Société au Capital de 5.000.000
4, Rue Esprit-des-Lois - BORDEAUX

DEMANDEZ PARTOUT
de
Fabrication Française
le

Couleur ambrée.

Recommandé pour son économie et pour tous besoins.

Les BOUGIES — LA VIERGE, AUGUSTINS, GIRONDINS
Les LESSIVES — Du CORAN BLEU, L'ANÉMONE, Mousseuses et Savonneuses

PRODUITS FRANÇAIS
exclusivement fabriqués avec des matières françaises.

FILS DE FER GALVANISES, neufs pr vignes. Nos 13, 14, 15, 16.
Disponibles actuellement à quai Bordeaux. Demandez prix et conditions à **COMPAGNIE ROCHELAISE DU SUD AMERIQUE, LA ROCHELLE.**

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. **DE VERTURY** Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FINANCES

Liquidation des Stocks de Guerre

5, avenue Daniel-Lesueur, à Paris (7e). Téléphone : Saxe 64-50.

VENTE de FILS de FE et de RONCES

Un premier lot de FILS de FER et de RONCES galvanisés ou non est mis en vente. Tous renseignements utiles seront fournis sur demande adressée soit au **SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AUX FINANCES** (Liquidation des Stocks — Service du Génie), 5, avenue Daniel-Lesueur, à Paris, soit au **CHEF DE L'ETABLISSEMENT CENTRAL du MATERIEL de GUERRE du GENIE, à ANGOULEME.**

Bureau d'Enregistrement
BLANQUEFORT

Il sera procédé, le 26 mars 1919 et jours suivants, s'il y a lieu, à la vente de 12 chevaux trait léger, 20 chevaux selle, 10 mulets gros, 10 mulets moyens, sur la place de l'Eglise de St-Médard-en-Jalles, de 9 h. à 11 h. 30 et de 2 h. à 5 h. 30.

Le receveur des domaines, RABIE.

Bureau des Domaines
DE VILLANDRAUT

Le vendredi 21 mars, à 9 heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé sur la place de la Mairie de Saint-Symphorien, en présence du sous-intendant militaire ou de son délégué, à la vente aux enchères publiques des animaux ci-après désignés provenant de l'armée américaine :

10 chevaux trait léger, 10 chevaux de selle, 12 mulets gros, 24 mulets moyens, 4 mulets petits.

Prix payable au comptant; 5 % en sus.

Pour l'exercice du droit de préférence au profit des propriétaires, agriculteurs et éleveurs, et pour les autres conditions de la vente, consulter les affiches.

Le receveur des domaines, SINEGRE.

Direction générale de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre
BUREAU DE CASTILLON (Gde).

Les 17 et 24 mars 1919, à une heure de l'après-midi, il sera procédé à la vente aux enchères de 54 **CHEVAUX** en surnombre dans l'armée américaine. Il sera vendu 27 chevaux à chaque séance.

Consulter les affiches pour les conditions de la vente.

CONVOCATION

MM. les Actionnaires de la **SOCIETE ANONYME DES GRANDS ETABLISSEMENTS GOBINEAU** sont convoqués en Assemblée générale annuelle pour le vendredi 28 mars 1919, à 14 h. 30, au siège social, 1, cours du XXX-Juillet, 1, à Bordeaux.

Le Conseil d'Administration.

TRANSPORT

camion-auto 4 tonnes partira Paris pour Bordeaux et Bayonne vers 18 mars; 1 fr. 50 tonne kil. Télégraphier : Gas Matson Salzédo, rue Jauréguiberry, Bayonne

DEMANDE

femme veuve sans enfant ou célibataire 40 à 50 ans, très propre et ordonnée, pour s'occuper d'un petit intérieur et, à titre d'aide intéressée, pour la surveillance d'affaires industrielles. Faites savoir le lieu d'origine et le genre d'occupation des quelques dernières années. — Ecrire IVERI, Agence Havas, Bordx.

A CEDER seul ou avec associé tr. importante maison de vins en gros (Yonne). Magasins situés dans gare. Installation unique. 3,000 hectos, cuves et foudres; 500 demi-muids transport. Diverses autres futailles et matériel de premier ordre. **A VENDRE DIVERS IMMEUBLES** et **GLACES** gravées pour devanture d'un café. — S'adresser à **M. LORRIOT**, Villeneuve-sur-Yonne.

Anglais, professeur diplômée, Mme Paglial, 30, rue Scaliger.

Cocher-livreur courant commce manipulation vins, tr. bonn. références, dem. place confiance chez personne seule, prétentions modestes. Se déplacerait. Ecrire Hourquet, 40, r. Joseph-Abria, Bx

A V. belle limousine Mors 16 HP modèle 1915; aven. Carnot, 59.

ON demande bon **CHAUDRONNIER SUR CUIVRE OU PLOMBIER**, sérieux, pour travail continu. Références. — S'adresser CHAUVREAU, constructeur, à JONZAC (Char.-Infér.).

TOURTEAUX DE LIN excellent pour le bétail, disponible au prix de la taxe. **AQUITAINE**, 52, quai de la Moulinatte, 52, Bègles.

Jeune homme de 13 à 16 ans dmde comme garçon de courses. **AQUITAINE**, 52, q. la Moulinatte.

AUTO GRÉGOIRE dernier modèle 14/24 HP, type spécial, vite, 90 kilomètres à l'heure, très belle carrosserie Sport, trois places, tous accessoires, éclairage dynamo, roues détachables, etc., vendue avec garantie à prendre. Ec. CRETY, Agence Havas, Bdx.

REPARATION
MACHINES A ECRIRE
Underwood, Remington, etc.
Inter-Office, 52, all. de Tourny.
Tél. 9-61.
LIVRAISON RAPIDE

ACHETE CHER LIVRES et MUSIQUE CISNEROS, 4-6-6 bis, r. Dauphine

SITUATION à hommes, dames en représentant huiles et savons. **Clovis MONCLARD, à SALON** (B.-d.-R.)

SAVON BLANC « LE KAKI », post. fco 10 k., 24 fr.; 3 post., 70 fr., et 5 post., 115 fr. mand. d'avance et c. remb., 1 fr. en plus p. colis. **LOISEL**, Marseille. Huile d'olive pure, douce, bidon 10 lit. fco mand. d'av., 50 f. Colis assuré et rempl. en cas perte

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée), *Cliniques WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

AUTO Tribet 10 HP parfait état 18 équipée, doub. phaéton. Ecr. Sado, Parthenay (D.-S.)

ROUGE VIN EXTRA. BLANC 135f VINICOLE NOUVELLE 160f l'hm 23, rue Peyronnet l'hm

FILS DE FER galvanisés usagés vignes. HENAULT, Libourne.

A V. camionnette 1,500 k. Bandes pleines A. R. neuves. Martin, 243, rue Judaïque, Bdx.

FRET disponible pour Pasajes, Bilbao, Santander ou autre port espagnol par vapeur 150/200 tonnes. — GUEDES, 47, cours du Pavé-des-Chartrons, 47, Bordx.

HUILES ET SAVONS. Jean Masseboeuf, à Salon (B.-du-R.), envoi gratuit du tarif sur demande. Représentants demdés.

J'achète tout : Meuble, vestiaire, bicyclette, fusil, linge, etc. MASSEZ, 26, rue Roquelaure, 26

HUILE d'olive douce « Meliora » postal 10 lit. 47 fr. fco mandat d'avance. Colis assurés et remplacés en cas de perte. Mme MAURIN, 5-Avenues, Marseille.

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine Bx (Grands Portraits primés)

ON DEM. MOBILIER : chambre et salle à manger de style, etc. Lacoste, 16, rue Guiraude.

Madame HACHAO Chirurgien-Dentiste 59, quai de Bourgogne BORDEAUX Extractions - Soins - Appareils

A VENDRE à BIARRITZ côte des Basques, BELLE VILLA. — Situation unique. — Vue sur mer et montagnes. — Chauffage central. — Confort moderne. Prix : 200,000 fr. — Ag. MASSARD, Biarritz.

Le docteur Soulas d'Amiens, de 1 h. à 4 h., cours Victor-Hugo, 134, pour les maladies de la peau, du cuir chevelu et des organes génito-urinaires.

CET HOMME A DES DENTS EXCELLENTES

Servez-vous du DENTOL et vous aurez des dents aussi bonnes que lui.

Le **Dentol** (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche. Il raffermit les gencives et empêche la formation du tartre. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, soixante-quinze centimes en timbres-poste, en se recommandant de la « Petite Gironde » pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **DENTOL**, une boîte de **Pâte DENTOL**, une boîte de **Poudre DENTOL** et une boîte de **Savon dentifrice DENTOL**.

CHARGEMENT POUR ALGER

Les GRANDS ETABLISSEMENTS FRANCE-ALGERIE, 1, 3, 5, 7, cours du Pavé-des-Chartrons, et 1, quai des Chartrons, BORDEAUX, préviennent Messieurs les Chargeurs qu'ils vont avoir en charge immédiatement un vapeur, à destination d'Alger. — Téléphone : 42.36 et 14.80.

UNE FORMULE TOUTE NOUVELLE DE JOURNAL QUOTIDIEN

VENDREDI 14 MARS — **L'AMI** — Le Numéro (grand format) 10 Centimes.

16, 18, Rue Notre-Dame des Victoires, PARIS, 2e

JOURNAL QUOTIDIEN d'UNION, d'INFORMATION et de LECTURE publiant journellement :

TOUTES LES NOUVELLES DU MONDE ENTIER

des Articles, des Contes, des Echos, des Variétés utiles et agréables (alternativement Modes, Sports, Chansons, Consultations de Médecine et de Droit usuels, Revues du Théâtre et du Cinéma), des Revues de Presse, des Concours faciles et amusants, etc.

des PETITES ANNONCES POPULAIRES à 1 franc la Ligne
destinées à faciliter la reprise de la vie économique du pays, et

QUATRE FEUILLETONS INÉDITS
Représentant 1.000 lignes de texte par jour.

Titres et genres des Feuilletons qui paraîtront simultanément à partir du Vendredi 14 Mars :

NERVOSO Roman mystérieux. — **MAMAN MARIE** Roman dramatique. — **PETIT CŒUR... GRAND AMOUR** Roman sentimental. — **L'ENFANT des MOUSQUETAIRES** Roman de cape et d'épée.

NOTA. — Toutes les matières de **L'AMI**, à l'exception des informations, sont disposées de façon à pouvoir être découpées séparément et conservées en volumes d'un format pratique (environ 70 volumes par an).

EN VENTE PARTOUT. — *Retenez d'avance le 1er N° de* **L'AMI** *chez votre libraire habituel.*

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en **NOIR** et toutes nuances, tous **VÊTEMENTS :** coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FINANCES

Liquidation des Stocks de Guerre

5, AVENUE DANIEL-LESUEUR, PARIS (VIIe)
Téléphone : Saxe 65-37, 64-50, 56-20 et 0-23.

Vente de Déchets de Drap, de Coton et de Jute

Des stocks importants de déchets de tissus de laine, de coton et de jute sont à vendre, SUR SOUMISSIONS CACHETÉES, par lots triés, dans les établissements du Service de l'Intendance des différentes régions.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. les **Sous-Intendants Militaires** chargés du service de l'habillement : à PARIS, boulevard Latour-Maubourg; à LILLE, à MERS-LES-BAINS, à ROUEN, au MANS, à ORLEANS, à CHALONS-SUR-MARNE, à BESANÇON, à BOURGES, à TOURS, à RENNES, à NANTES, à LIMOGES, à CLERMONT-FERRAND, à LYON, à MARSEILLE, à MONTPELLIER, à TOULOUSE, à BORDEAUX, à NANCY, à EPINAL, à ALGER, à ORAN, à CONSTANTINE et à TUNIS (Tunisie).

PRÉVENEZ et GUÉRISSEZ la Grippe par l'UROMÉTINE (UROTROPINE FRANÇAISE)
Séance de l'Académie de Médecine du 1er octobre 1918
4 comprimés par jour.

PHARES et LANTERNES pour voitures et automobiles **RÉPARATIONS** toutes marques. — LAUDUMIEY, 31, rue Dauphine, BORDEAUX.

PLAIES VARIQUEUSES *Ulcères, Eczéma, Maladies de la Peau,* Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Rte 1), *Spécialiste*, 46, Rue des Faures, à BORDEAUX

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX FINANCES

LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE

5, Avenue Daniel-Les